UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Les comportements politiques en commune de Mugongo-Manga : Cas des élections communales de Juin 2005

Nsabimana, Richard; Sous la direction de : Docteur Nicolas Hajayandi

2017
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1379

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LES COMPORTEMENTS POLITIQUES EN COMMUNE DE MUGONGO-MANGA : CAS DES ELECTIONS COMMUNALES DE JUIN 2005.

Par

Richard NSABIMANA

Sous la direction de:

Docteur Nicolas HAJAYANDI

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Histoire

Option : Science politique

Bujumbura, Décembre 2017

Résumé

Ce travail avait pour objectif l'analyse des facteurs qui ont permis la conquête de l'électorat pendant les communales de 2005 à Mugongo- manga.

Pour atteindre cet objectif, nous avons d'abord passé en revue le cadre conceptuel pour éclaircir les terminologies relatives aux comportements politiques. Nous avons encore étudié le cadre théorique et les deux modèles d'analyse du vote à savoir l'approche écologique et celle stratégique nous ont servi de base.

Nous avons ensuite exploré le contexte et les enjeux électoraux du scrutin communal de 2005 à Mugongo-manga.

A cet effet, les enquêtes effectuées ont montré que le comportement électoral n'est pas seulement le résultat du contexte et des enjeux électoraux mais aussi celui des conditions socio-demographiques, socio-économiques et socio-culturelles des électeurs.

Nous avons constaté enfin qu'à la lumière des résultats trouvés, trois types de facteurs à savoir le facteur ethnico politique, les facteurs environnementaux et le système politique lui-même peuvent y expliquer le comportement des électeurs.

Mots clés : Comportements politiques, Commune Mugongo-manga et élections communales de2005.

Table des matières

Dédicace i
Remerciements ii
Sigles et abréviations iii
Liste des tableaux iv
Résumé v
Table des matières vi
INTRODUCTION GENERALE 1
1 .Motivation du choix du sujet 2
2. Problématique de l'étude 3
3. Hypothèse de travail 4
4. Méthodologie 5
5. Délimitation du sujet 5
6. Articulation du travail 5
CHAPITRE I. CADRES DE L'ETUDE ET PRESENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE 6
I. Cadre conceptuel 6
1. L'élection 6
2. L'électorat 7
3. L'éligibilité 7
4. Le code électoral 8
5. La socialisation politique 8
6. La participation politique 10
7. L'idéologie 10
8. Parti politique 12
9. La démocratie 15
10. La souveraineté 18
11. La circonscription électorale 19

12. Les comportements politiques.....19
13. Le vote.....20
14. L'abstentionnisme électoral.....21
II. Cadre théorique.....21
1. Les modèles d'analyse du vote.....21
1.1. L'approche écologique.....22
1.1.1. La géographie humaine.....22
1.1.2. Les déterminismes sociaux.....23
1.1. 3. Le modèle psycho-politique.....24
1.2. L'approche stratégique.....26
2. Les différents modes de scrutins.....27
2.1. Le scrutin uninominal et plurinominal ou de liste.....27
2.2. Le scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle.....29
III. Présentation du terrain de recherche.....31
1. La circonscription administrative de la commune de Mugongo-Manga.....31
2. Organisation administrative de la commune.....33
3. Evolution socio-économique de la commune de Mugongo-Manga.....34
3.1. Les activités économiques.....34
3.1.1. L'agriculture.....34
3.1.2 L'élevage.....36
3.2. Les taxes et les impôts.....38
CHAPITRE II : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES ELECTIONS COMMUNALES DE 2005 EN COMMUNE DE MUGONGO-MANGA.....40
II.1 Le contexte socio-politique des élections de 2005.....40
II.1.1.La crise de 1993.....43
II.1.2. L'accord d'Arusha.....45
II.1.3. La transition d'août 2000 à 2003.....45

II.1.4. Enjeux des élections de 2005 46
II.2. Organisation des élections de 2005 en commune de Mugongo –Manga 47
II.2.1. La campagne électorale pour les conseillers communaux de 2005 à Mugongo-Manga 49
II.2.2 Le scrutin communal de 2005 à Mugongo-Manga 53
II.3. Déroulement des élections communales de 2005 en commune Mugongo-Manga 55
1. L'administration 55
2. Les électeurs 55
3. Les mandataires 56
4. Les observateurs 56
5. Les forces de l'ordre 57
6. Les médias 57
II.4. Le dépouillement 57
CHAPITRE III. LES DETERMINANTS -+DU VOTE A MUGONGO–MANGA 62
I. Les perceptions des élections à Mugongo-Manga 62
1. Approche interprétative du vote à partir de la perception populaire à Mugongo–manga 62
2. Test de compréhension des concepts d'*élection* et de *démocratie* en commune de Mugongo –manga 64
3. Attentes de la population de Mugongo–manga face aux élections communales de 2005 70
3.1. Application de l'approche écologique 71
3.2. Application de l'approche stratégique 75
II. Les facteurs déterminants du vote à Mugongo-Manga 77
1. Le facteur ethnico-politique 77
2. Les facteurs environnementaux 78

3. Le système politique 79
III. Analyse des résultats 81
CONCLUSION GENERALE 83
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 86
Annexes 89

INTRODUCTION GENERALE

Contrairement à la conception théologique de l'origine du pouvoir qui caractérisait la période médiévale, le système démocratique est une caractéristique de l'époque contemporaine.

Parmi les éléments essentiels de ce système, l'élection semble occuper une place de choix de façon que les grands théoriciens et les acteurs politiques attachent une grande importance au droit du suffrage.

C'est ce que Georges Burdeau exprime en ces termes :

« *L'élection est l'acte essentiel de la vie politique dans toutes les démocraties modernes telle qu'elle se déroule dans le cadre des institutions officielles*... ...
C'est également elle qui oblige les individus à adopter des comportements qui les situent politiquement »[1]

Maurice Duverger parlant de l'accession au pouvoir par voie démocratique évoque « *des institutions modernes, gérées par des personnes ayant obtenu la confiance du peuple. confiance exprimée à travers les choix (....) de certains dirigeants et de certains programmes parmi d'autres*»[2].

En effet, la pensée de ces auteurs traduit une relation communicative entre deux parties. Les candidats au pouvoir d'un côté et les détenteurs du suffrage de l'autre.

C'est l'avis de Jean Marie Cotteret qui dit que « *l'élection est l'instant privilégié où ensemble des gouvernants vont affronter les gouvernés en un dialogue réel, véritable Forum communicatif, bref mais intense*»[3].

---

[1] Georges BURDEAU, *La dynamique politique*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1982, p.40
[2] Maurice DUVERGER, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, PUF, 1895, p.260
[3] Jean Marie COTTERET, Gouverner *c'est paraitre*, Quadrige, PUF, 1991,p.95

Dans bon nombre de pays africains y compris le Burundi, la pratique électorale est récente. Elle date du 20ème siècle et fut introduite par le colonisateur à la veille de l'indépendance.

Ce nouveau modèle d'organisation politique : « *pur produit d'importation* »[4]n'a pas trouvé un terrain favorable dans les pays africains. Plusieurs coups d'Etats, assassinats des leaders politiques, beaucoup d'exilés se sont observés pendant des décennies.

On citerait pour le cas du Burundi, l'assassinat du Prince Louis RWAGASORE, survenu le 13 octobre 1961 et du Président Melchior NDADAYE le 21octobre 1993.

Les élections communales de 2005 méritent une attention particulière du fait de leur spécificité. Ces dernières viennent au moment opportun pour le peuple burundais. Après près de douze ans de guerre civile, il fallait renouer avec la pratique électorale pour mettre fin à une transition qui avait trop duré. Mais des questions subsistent encore : Est-ce que la population burundaise a un niveau suffisant en matière de culture démocratique pour se choisir leurs dirigeants? C'est ce que nous tenterons d'analyser à partir des élections communales de 2005 en commune de Mugongo-Manga .

1 .Motivation du choix du sujet

Le courant démocratique qui était en vogue dans les années 1990 sur le continent africain n'a pas épargné le Burundi. Ce système politique basé sur les élections a été mis en place dans le but d'assurer aux peuples leur entière liberté d'opinion.

Cependant, l'influence que les considérations ethniques et partisanes exercent sur les formations politiques au Burundi en général et en commune de Mugongo-Manga

[4] Bertrand BADIE, *l'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992,p. 223

en particulier a attiré notre attention. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes proposé de travailler sur «LES COMPORTEMENTS POLITIQUES EN COMMUNE DE MUGONGO-MANGA : CAS DES ELECTIONS COMMUNALES DE 2005 ».

Notre objectif est donc d'analyser les acquis de la population locale en matière de culture démocratique à travers leurs comportements électoraux.

Comme le dit Rénovat NIRIKANA,*«le grand problème qui a fragilisé le processus démocratique en Afrique est que, pour beaucoup de pays, le multipartisme implique inéluctablement le multi ethnisme »*[5]

Notre étude présente un double intérêt.

D'une part, l'intérêt social où le peuple accède à ses droits civiques et politiques en se choisissant leurs dirigeants.

D'autre part l'intérêt scientifique pour montrer le degré de compréhension de la population locale de Mugongo-Manga en matière de culture électorale et démocratique

2. Problématique de l'étude

Le Burundi a évolué sous un régime monarchique pendant plusieurs années avant l'avènement de la première république en 1966.

Cette longue période a aussi été marquée par la présence coloniale allemande et belge respectivement entre 1896-1916 et entre 1916-1962.

En vue de conduire le Burundi vers son autonomie politique et administrative, les colonisateurs organisèrent des élections en 1956 pour choisir les bourgmestres et les sous chefs.

---

[5]NIRIKANA(R), *Analyse comparative des élections législatives de 1995 et celles de 1993*, Bujumbura , UB, mémoire, 2004, p.1

Ces dernières sont tout à fait différentes de celles dites modernes du fait qu'elles supposent une lutte politique , une compétition et une propagande qui se traduisent par des moyens financiers, humains et matériels, des moyens symboliques et des idéologies de toutes sortes.

Notre objectif est donc d'analyser les facteurs qui ont permis la conquête de l'électorat pendant les communales de 2005 à Mugongo-Manga.

Les élections communales de 2005 à Mugongo-Manga s'analysent à travers un certain nombre d'enjeux et de comportements relativement conciliables au regard des électeurs. La question fondamentale est de savoir si le comportement des électeurs reflète le choix d'un programme politique ou s'il est influencé par les considérations ethniques ou sociales.

Nous sommes parti d'une enquête par sondages d'opinion. L'objectif de ces sondages était de tester si les thèses d'analyse du vote à savoir « la thèse écologique » et « celle stratégique » y sont valides ou invalides.

3. Hypothèse de travail

En se référant à la situation politique de la commune Mugongo-Manga, le facteur « ethnie » aurait joué un rôle primordial dans les résultats des communales de 2005 à Mugongo-Manga.

La connotation ou le cachet ethnique attribué à certains partis politiques aurait influencé les comportements électoraux au cours des communales de 2005 en commune de Mugongo-Manga.

Les résultats de notre recherche nous permettront alors de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

4. Méthodologie

Pour bien conduire notre recherche, plusieurs sources ont été consultées. Des ouvrages généraux, des mémoires, des journaux et des articles de revue ont été consultés et cette documentation écrite nous a fourni des données pertinentes. Nous

avons également mené des enquêtes auprès des candidats aux communales de 2005 à Mugongo- Manga. Ceux qui y ont participé directement ou indirectement et bien d'autres personnes susceptibles de nous donner des informations en rapport avec notre thème de recherche ont été aussi interviewés.

5. Délimitation du sujet

Sur le plan temporel, notre travail s'intéresse à la période électorale de 2005 en général et plus particulièrement aux élections communales. Cette période est assez intéressante du fait que le Burundi sortait progressivement d'une longue crise socio politique et tentait de renouer avec la pratique électorale par voie démocratique.

Du point de vue spatial. notre travail se limite à la commune de Mugongo-Manga. Cette circonscription a été choisie pour des raisons pratiques. En effet, étant nous-même originaire de la région, nous avons pensé que l'accès à l'information sur ce sujet serait relativement facile.

6. Articulation du travail

Notre travail de recherche est subdivisé en trois chapitres.

Le premier chapitre est réservé aux cadres de l'étude et présentation du terrain de recherche.

Le deuxième chapitre s'intéresse à l'organisation et au déroulement des élections communales de 2005 en commune de Mugongo-Manga.

Le troisième chapitre quant à lui s'intéresse aux déterminants du vote à Mugongo-Manga.

CHAPITRE I. CADRES DE L'ETUDE ET PRESENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE

I. Cadre conceptuel

L'élection constitue un événement très important dans l'histoire d'un peuple. C'est un moment opportun où les citoyens sont déterminés soit à récompenser les institutions politiques en place, soit à les punir en les remplaçant par d'autres.

C'est en outre l'occasion où le peuple exerce son droit, le droit de vote ; en d'autres termes, comme le montre Georges Burdeau,« *le droit à la liberté et à l'autonomie* »[6]. Or, ces concepts ont été toujours problématiques dans les relations entre gouvernants et gouvernés, aussi bien dans les vieilles démocraties que dans le reste du monde[7].

La compréhension de la notion d'élection exige qu'on la définisse d'abord et qu'on explore ensuite ses contours.

1. L'élection

Le terme « *élection* » vient du mot latin «*electio*» qui tire son origine du verbe «*elegere*» signifiant *choisir*[8].

L'élection consiste donc à mettre en place des institutions auxquelles le peuple cède le pouvoir de le commander ou ceux qui décident en sa place.

Ce concept fondamental dans les démocraties modernes est compris de la même façon par les théoriciens mais une différence dimensionnelle reste sensible.

---

[6]BURDEAUGeorges, *Traité de science politique, Etat libéral et les techniques politiques de la démocratie gouvernée*, 3ème édition, R4, 1987, p. 184

[7]NTAKIYIRUTAIsaac, *Enjeux et comportements électoraux au niveau local: cas des élections du 03 juin 2005 en commune Bisoro et Kayokwe*, Bujumbura, UB, Faculté des Sciences Humaines,Département d'Histoire Mémoire, 2001, p.1

[8]SCHWARTZEN BERG(RG), Cité par Kabunda (D) *in Evolution politique de l'Afrique noire à travers le phénomène électoral*, Bujumbura, UB, Faculté des Sciences Humaines, Département d'Histoire, 1998, p.9

Selon Maurice Haurio, *l'élection est un procédé empirique de désignation des représentants et rien de plus*[9].

Quant à Jacques LAGROYE, *c'est le résultat d'un ensemble de choix, rationnellement motivés dont tous les citoyens sont présumés capables : Choix entre des programmes et candidats dont ils évalueraient les mérites respectifs au regard de leur conception du souhaitable, choix entre des politiques dont ils apprécieraient les objectifs, la crédibilité et l'opportunité*[10].

Pour cet auteur, on doit avoir un certain niveau de compréhension ou d'instruction pour sélectionner entre les candidats ou programmes en vue de pouvoir discerner les enjeux de la compétition électorale. La notion d'élection renvoie à d'autres notions telles que l'électorat, l'éligibilité, le code électoral, etc

2. L'électorat

L'électorat signifie un droit d'exercer un vote ou avoir la qualité d 'électeur tout simplement. Comme le précise Isidore RUFYIKIRI, « *Sont tous les électeurs dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques* [11]» Cela signifie que nul n'est exclu pour des raisons de race, de fortune ou d'hérédité.

3. L'éligibilité

C'est un droit au même titre que l'électorat. Tout électeur est en principe éligible. Néanmoins, des exceptions d'inéligibilité doivent être mentionnées. C'est le cas de la perte de jouissance ou d'exercice de droit.

---

[9]HAURIO (M) In FRANCOIS D'ARCY(Dir). *La représentation*, Paris, Economica, 1985, p. 81

[10]LAGROYE, (J.), *Sociologie politique*, Paris, Economica, 1985, p. 81

[11] RUFYIKIRIIsidore, *Régime électoral en droit burundais, Bujumbura*, UB, Faculté de Droit, Mémoire, 1979, p.22

4. Le code électoral

Le code électoral est donc un ensemble de textes de lois qui fixent les règles électorales. C'est un code qui détermine les règles auxquelles toutes les parties prenantes doivent obéir et se conformer.

Le code électoral du Burundi de 2005 fixait les règles relatives aux élections communales, collinaires, législatives, sénatoriales et présidentielles.

Une Commission Electorale Nationale Indépendante (C.E.N.I en sigle) a été mise en place pour garantir l'impartialité, la liberté et l'indépendance du processus électoral et assurer le respect de ce code.

5. La socialisation politique

La personnalité humaine résulte le plus souvent des échanges entre l'homme et son environnement social. C'est donc un processus progressif qui fait grandir l'individu dans son esprit et qui l'aide à s'intégrer mieux dans son entourage environnemental.

Selon Raymond BOUDON, la socialisation, « *est une sorte de dressage par lequel l'individu jeune est amené à intérioriser des normes, valeurs, attitudes, rôles et savoir –faire qui composent une sorte de programme destiné à être plus ou moins exécuté mécaniquement* »[12]

De la socialisation générale s'amorce une socialisation politique. Plusieurs auteurs ont défini cette notion mais certaines définitions nous semblent plus pertinentes que d'autres.

Selon Philippe Braud, « *la socialisation politique est le processus d'inculcation des croyances et représentations relatives au pouvoir et au groupe d'appartenance* »[13]

---

[12]Boudon(R) *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris PUF, p. 485

[13] Braud (P.) *Sociologie politique* ,5ème édition L.G.D.J, 1992, p. 154

Ainsi, nous comprenons bien que la socialisation politique est nettement différente de la socialisation en général puisque la première s'applique à un champ d'action sectoriel avec un objectif très particulièrement visé.

Annick Percheron ajoute que « *la notion de socialisation politique dans son acception la plus globale désigne les processus et les mécanismes de formation des systèmes individuels de représentation, d'opinions et d'attitudes politiques.*»[14]

Pour cet auteur, la socialisation politique amène les sujets à faire preuve d'obéissance aux gouvernants ou du moins les aide à se faire des représentations symboliques qui faciliteront une cohésion hiérarchique de la société.

En outre, la socialisation politique constituerait un cadre d'échanges interactif entre les représentants, les représentés et serait un signe de lien d'étroitesse, de familiarité et de simplicité entre ces derniers même si cela n'est pas toujours évident.

Elle permet aussi de dessiner une image symbolique des sujets vis-à-vis des gouvernants donc une autocontrainte morale qui permet aux gouvernants de faire passer des décisions jugeés légitimes et crédibles. La socialisation politique renvoie à d'autres concepts proches d'elle telle que la participation politique

6. La participation politique

Selon B. DENNI, la participation politique se définit comme « *l'ensemble distinctif et homogène des activités par lesquelles la masse des citoyens est habilitée à entrer en contact avec le monde séparé du pouvoir toujours de façon superficielle et en respectant certaines rituelles* »[15]

---

[14]Percheron(A), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 88

[15] Denni(B): *Participation politique et Démocratie P.327 Cité par* Nonna (M) et Pascal (P), *Les comportements politiques* Armand Colin, Paris 1992, p. 11

Il existe un lien logique entre la socialisation politique et la participation politique. La seconde serait donc la résultante de la première. C'est ce que Pascal Perrinneau et Nonna Mayer expriment en ces termes : « *Le mécanisme politique n'agit pas de lui-même. Tout comme il fut à son origine, il doit aussi être manié par les hommes et même par des hommes ordinaires. Il a besoin non de leur simple acquis seulement mais de leur participation active* »[16].

Le moment fort de la participation politique des citoyens est le temps des élections. Il importe de signaler d'autres modalités de participation politique des citoyens tels que les grèves, la signature des pétitions, les manifestations, le boycott ou le refus de paiement des impôts.

Ces actions protestataires sont des moyens collectifs qui mobilisent les citoyens au nom de la défense des intérêts communs.

7. L'idéologie

L'idéologie est définie comme « la mise en forme d'une attitude à l'égard de la réalité sociale ou politique»[17].

Selon l'auteur de cette définition, l'idéologie peut constituer un danger pour la démocratie, aboutir au dogmatisme, à l'intolérance ou au fanatisme.

a. Idéologie comme obstacle à la démocratie

A priori, on peut penser qu'il y a incompatibilité entre conditionnement et démocratie. Il est parfois difficile de faire la différence entre une idéologie et une doctrine. Cette dernière est un ensemble de croyances et de principes qui peuvent

[16] Perrineau (P.) et Mayer (N.) *Op. Cit*, p. 5
[17] Talisma(N), *Les mots clés de la démocratie*, Paris, Pemf ados, 2003, p.31

déterminer le comportement de ses adeptes. Dans la mesure où elle peut aboutir à l'intolérance, on peut y voir les mêmes dangers que pour l'idéologie.

b. Idéologie comme dogmatisme

Selon toujours Talisma Nasreen, *le dogmatisme rejette catégoriquement le doute et le critique même quand il est politique, il conserve un caractère religieux qui peut confiner à l'intolérance ou au fanatisme.*[18]

c. Idéologie comme intolérance

L'intolérance est le propre du dogmatisme qui exclut toute forme de pensée critique. Mais, elle n'est pas absente des démocraties qui, par le biais des lois, peuvent imposer une intolérance vis-à-vis d'une certaine catégorie d'individus [19]

d. Idéologie comme fanatisme

Le fanatisme est un comportement qui implique l'aveuglement d'un individu face à une doctrine ou à une idéologie.

Son libre arbitre est occulté et son comportement est souvent dicté par celui ou ceux qu'il considère comme ses maîtres à penser. Les fanatiques sont souvent les meilleurs instruments du terrorisme.

Pierre Ansart quant à lui, définit l'idéologie comme « *un système de pensées, de croyances et de normes qui participent constamment à la régulation sociale et qui est reproduit dans une mesure inconsciente par chacun d'entre nous* »[20]

Ici l'idéologie peut être entendue comme un ensemble de perceptions que les individus se font ou bien à travers leurs groupes ou sociétés d'appartenance.

---

[18]Talisma NASREEN, *Op. Cit*, paris, pmf ados, 2003, p.31
[19]Idem, p. 30
[20]Pierre Ansart , *Idéologie, Conflit et Pouvoir* ,Paris, P .U.F, 1977, p. 47

Au Japon, le premier pays d'Asie à importer les institutions occidentales ; les partis n'apparaissent pas avant la nouvelle ère Meiji de 1867 voire avant la 1ère guerre mondiale.[21]

En Afrique, la plupart des partis politiques sont nés durant la période coloniale, et étaient animés d'une ferme volonté d'acquérir l'indépendance contre le gré du colonisateur [22]

Peu d'années après l'obtention de l'indépendance, tous les Etats africains, sauf quelques rares exceptions comme l'Ethiopie, avaient des systèmes de partis.

Le Burundi n'a pas échappé à cette situation qui devenait la règle générale en Afrique. A la veille des élections de 1960, plusieurs formations politiques se dessinent dont le parti UPRONA à la tête. Plusieurs auteurs ont défini la notion de parti politique.

Selon Mulonda, *les partis peuvent être analysés sous deux aspects essentiels. Le point de vue organisationnel et le point de vue conflictuel. Du point de vue organisationnel, un parti est un groupe d'individus qui partagent les mêmes idées sur l'organisation et la gestion de la société et qui cherchent à les faire triompher en accédant au pouvoir et en l'exerçant.*

Du point de vue conflictuel, c'est un groupe d'hommes ayant une idéologie qui s'oppose à celles des autres.

---

[21] SCHWARTZENBERG, R.G: *Politique comparée, les grands systèmes contemporains, Cours de droit, FASCICULE*,paris,P.U.F,1980,pp.46-47

[22] *NINTERETSE,E : " La femme burundaise et les élections » cas de la Mairie de Bujumbura*(del960 à 2005), Bujumbura,U.B, Faculté des Lettres et Sciences Humaines,Mémoire, Août,2011, p. 20

C'est un ensemble d'éléments en concurrence ou en opposition avec un autre à l'intérieur d'un tout unifié, c'est-à-dire au sein d'un corps politique »[23]

Pour Jean –Louis Quermonne, les partis sont « *des forces politiques organisées qui groupent les citoyens de même tendance politique en vue de mobiliser l'opinion sur un certain nombre d'objectifs et de participer au pouvoir, d'infléchir son exercice pour les réaliser »*[24].

Selon Lapalombara et Weiner, « *les partis politiques sont des institutions récentes issues de la conjonction, de l'avènement du suffrage universel et de l'intervention croissante de l'Etat dans la vie de tous les jours »*[25].

Pour ces auteurs. les partis sont venus orienter le pouvoir et favoriser ainsi la compétition en assurant la charge. Dans ce sens, dans un système plupartite, il est vraisemblable que l'électeur trouvera parmi les forces qui s'affrontent celle dont l'ensemble répond à ses aspirations.

Selon Tocqueville, les partis sont un mal inhérent[26]. Ce sont des instruments de lutte, ce sont des organisations exaltant la démocratie dont le fonctionnement est conditionné par la concurrence du pouvoir.

Cette définition véhicule un message significatif si l'on se réfère surtout à l'organisation des partis politiques en Afrique où le renouvellement du mandat s'accompagne toujours des mouvements de contestation.

---

[23]Mulonda K, *Cité par Elie NINTERETSE Op.* Cit, p. 21
[24] Quermonne (J.L), *Les régimes politiques occidentaux*, Paris, Editions Seuil, 2006, p. 24
[25] Lapalombara (J) et Weiner(M.), *the origin and development of political parties*, PUF,1966, p.77
[26]Tocqueville,*(A) De la Démocratie en Amérique, Union générale d'édition*, Paris, 1963 pp11-14

En effet, la radicalisation des partis au pouvoir et ceux de l'opposition ne permet pas d'asseoir la démocratie au vrai sens du terme car chacune des parties cherche à tout prix à faire triompher son idéologie sans pour autant se référer aux principes démocratiques.

9. La démocratie

La définition la plus classique et la plus simple de la démocratie est « *le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* »[27]

Mais selon le contexte et selon qu'elle est considérée comme une valeur ou une technique, la définition peut prendre des nuances diverses comme le montre Talisma Nasreen[28]

9. 1. La démocratie comme exigence

Elle concrétise la volonté des hommes à prendre en charge leur destin, aussi bien individuel que collectif. *Elle est un moyen de liberté et un instrument de justice, celle –ci devant effacer les inégalités que la liberté tend à renforcer*[29].

a. La démocratie comme moyen de liberté

La liberté totale est l'absence de contrainte. La démocratie supprime la contrainte politique dans la mesure où elle exclut le pouvoir d'une autorité qui n'émanerait pas du peuple. Elle ne supprime pas l'obéissance mais celle-ci est alors fondée sur l'adhésion de ceux qui sont soumis à l'autorité qu'ils ont choisie. Cela suppose que

[27] Cette définition a été donnée par Abraham LINCOLN
[28] Talisma Nasreen , *Op.cit.* , Paris pmf ados, 2003, p17
[29] Ibidem

les gouvernés soient associés à l'exercice du pouvoir grâce aux droits politiques que leur garantit la constitution.

b. La démocratie comme instrument de justice

La liberté appartient à tous, mais tous n'ont pas le pouvoir d'en user. Face à la puissance économique, la liberté est un leurre .Pour répondre au besoin de justice ressenti par les hommes, la démocratie peut permettre de réduire les inégalités et de supprimer les privilèges qui ont tendance à s'installer dans toute société.

9. 2. Démocratie libérale

Elle pose en principe que l'individu doit exploiter lui-même les possibilités que lui donnent les libertés démocratiques. La réussite est au plus intelligent, au plus travailleur, au plus fort.

9.3. Démocratie sociale

Les droits sociaux visent l'affranchissement de l'individu à l'égard de toutes les contraintes qui l'oppriment. La démocratie sociale vise à la transformation des structures économiques tendant à assurer aux individus des conditions de travail acceptables, une rémunération équitable et la sécurité sociale

9. 4. Démocratie directe

Comme l'a précisé Jean Jacques Rousseau, chaque individu détient une parcelle de souveraineté qu'il ne peut déléguer sans s'aliéner [30].Toute décision suppose débat de l'ensemble de ceux qui y seront assujettis. Pratiquée dans la cité grecque, la démocratie directe subsiste encore dans quelques cantons suisses. Elle peut être semi directe par recours fréquent au référendum. Mais celui-ci porte en lui le risque du plébiscite qui peut aboutir à un pouvoir autoritaire.

---

[30]Jean Jacques ROUSSEAU, *Le contrat social*, Paris, PUF, 1796, p. 111

Source : Talisma NASREEN, *les mots clés de la démocratie, Paris,pemf ados,2003.p.35*

9.5. Démocratie représentative

D'après Montesquieu, le peuple n'est pas propre à la discussion des affaires. Seuls des représentants formés à cet exercice en sont capables. C'est pourquoi dans la démocratie représentative, le mandat donné au représentant n'est ni impératif ni limité. Le représentant défend aussi ceux qui ne l'ont pas élu. Il est investi d'une fonction : préparer et voter la loi.

Source : Talisma NASREEN, *les mots clés de la démocratie, Paris,pemf ados.2003.p.36*

9.6. Démocratie populaire

La démocratie populaire, souvent née de la révolution, vise la suppression des classes sociales en instaurant la dictature du prolétariat. Elle installe un pouvoir clos, chargé de mettre en application les principes et idéologies qui ont justifié la révolution. De ce fait, la démocratie ne concerne qu'une fraction de la nation

Même si Nasreen donne une nuance entre différentes formes démocratiques, nous y comprenons une différence dimensionnelle qui atteste que la démocratie en soi n'est pas un mauvais système politique mais plutôt qu'elle est le moins pur des systèmes que connaissent les Etats.

Comme le montre Soppelsa (J) « c'est donc un système politique dans lequel le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens »[31]. Il s'agit d'un pouvoir des citoyens par les citoyens évaluant tout pouvoir d'autorité ne procédant pas du peuple. La démocratie intègre par essence, par la jouissance, par chaque individu, de ses droits

[31] SOPPELSA (J). *La démocratie américaine au 20ème Siècle*, Paris, Eclipses, 1990, p.5

politiques et des libertés fondamentales à savoir : liberté d'opinion, de pensée, d'expression ainsi que celle d'association et de réunion.

Pour Pierre Bourdieu, *La démocratie est aujourd'hui une philosophie, une manière de vivre, une religion et presque accessoirement une forme de gouvernement*[32].

Pour Alexis de Tocqueville, « *la volonté démocratique se traduit non seulement par son origine (l'expression du peuple) mais aussi par son contenu qui fait qu'elle soit conforme aux règles juridiques et aux normes morales qui caractérisent les règles juridiques à un moment donné, une civilisation et une communauté nationale* »[33]. Cela signifie que la démocratie varie d'une société à l'autre et qu'elle doit tenir compte des variantes sociétales.

10. La souveraineté

Selon Larousse Universel, *la souveraineté est l'autorité suprême. C'est le pouvoir dont dispose l'Etat. de commander et de contraindre*[34].

D'après Robert Poitrenaud, *c'est le pouvoir suprême, exclusif sur le plan politique*[35].

En démocratie, « *ce pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens qui le délèguent à leurs représentants et par leurs intermédiaires. à l'Etat qui en est le dépositaire. La démocratie ne peut se concevoir sans la souveraineté populaire.*

Le détenteur du pouvoir est un représentant du peuple, lequel n'abdique pas sa souveraineté mais le délègue. Cela lui donne beaucoup de vigilance car cette délégation ne peut pas être un chèque en blanc sans risque de dérive»[36].

---

[32]Bourdieu (G.) Cité par DEBBASCH (V) et Poitier J.M, *In introduction à la politique, 3ème édition*, Paris, Dalloz, 1991 p.98

[33]Tocqueville (A): *De la démocratie en Amérique*, T 2 Paris, Garnier Flammarion, 1981 p. 120

[34] *Dictionnaire LAROUSSE Universel, T II, V2*, p. 674

[35]Robert Poitrenaud, *la démocratie*, Paris, P.U.F 2003,pp. 58-59

[36] Robert Poitrenaud, *la démocratie*, Paris, P.U.F 2003,p. 58

La démocratie existe si la légitimité du pouvoir populaire est accompagnée d'un principe de recours qui permet à ceux qui n'exercent pas le pouvoir de défendre leurs intérêts et de tenter de réduire les inégalités sociales. Si cette possibilité n'existe pas, la communauté risque de se trouver face à des manifestations constantes des catégories mécontentes qui peuvent être parfois violentes. La souveraineté populaire doit se concrétiser également par une participation. En effet, « *C'est dans la participation à l'œuvre commune du corps social que l'individu se forme, domine ses passions et ses intérêts et devient capable d'agir (.....) D'où l'appel constant à une éducation à la fois scientifique et civique* »[37].

Si les citoyens n'exercent que partiellement leur citoyenneté, soit au seul moment des élections, soit en s'abstenant, la souveraineté n'est plus le fait que d'une minorité et les risques de mécontentement, d'incompréhension même d'exclusion deviennent importants

11. La circonscription électorale

Les opérations électorales ont lieu dans un cadre bien défini de temps et d'espace. Ainsi on appelle circonscription électorale «*l'entité territoriale qui sert de cadre géographique à la délimitation du collège électoral. La période électorale est quant à elle le temps qui s'écoule entre la convocation des électeurs et les élections proprement dites.*»[38]

12. Les comportements politiques

Dans les pages précédentes, nous nous sommes proposé de préciser la signification de certains concepts pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre le contenu de notre travail. C'est dans ce sens que nous parlons de comportements politiques comme l'ensemble des pratiques sociales liées à la vie politique.

---

[37] Alain Touraine; *cité par* Robert Pointrenaud, *Op. Cit*, Paris, pmf, 2003. pp58-59

[38] Isidore RUFYIKIRI, *Le régime électoral en droit burundais*, Bujumbura UB, Mémoire, 1979, p. 9

Ils renvoient notamment aux comportements électoraux des individus, mais aussi de façon plus large à leur participation à des manifestations ou mouvements sociaux, implication dans un parti politique, etc. Nous rejoignons ici l'idée de Grunberg G. et Sniderman P. qui stipule que *«les pratiques politiques individuelles sont toujours le fruit d'une interaction entre un contexte structurel et une histoire personnelle»*.[39] L'analyse des déterminants structurels des pratiques politiques a fait l'objet de nombreuses études depuis le début du xx^{e} siècle. Beaucoup d'entre elles ont porté sur la comparaison des comportements politiques au sein de diverses générations.

13. Le vote

Depuis la période antique, le terme «vote» cache de très grandes évolutions, des fonctions, des usages, des pratiques et des sens qui lui sont attribués. Son aventure s'est accélérée avec l'avènement du gouvernement représentatif au motif qu'il fait du consentement des citoyens la source de légitimité des gouvernants.

Concrètement, si le vote est aujourd'hui pris comme comportement, l'histoire politique nous laisse entrevoir qu'il a d'abord été pris pour *distinction* puis comme *opinion* et enfin comme *comportement* et *rituel*

D'emblée, le vote comme distinction, *sa fonction se limitait à la sélection des dirigeants habilités à gouverner en toute indépendance durant la durée de leur mandat.*[40]

On comprend par-là que le vote était un moyen de déléguer un mandataire à chaque élection mais jamais un moyen d'exprimer un choix à des opinions politiques contradictoires.

Le vote comme opinion, *c'est le symbole et l'instrument de réalisation de la démocratie*[41].

Cette phase qui se remarque au 19ème siècle correspond à un moment de combats ouverts concernant la concrétisation du principe de légalité politique entre les individus et celui des garanties entourant la liberté de la pratique du vote.

---

[39] Grunberg (G), Mayer (N) et Sniderman (P),*La démocratie à l'épreuve*, Presses de Sciences-po, dir, 2002, p.120
[40]Perrineau (P), Reynie, *Op.cit.*, p. 938
[41]Ibidem

Depuis le 20ème siècle, avec l'apparition de la sociologie électorale en France, le vote n'est plus considéré comme distinction. ni opinion, mais comme un acte ayant une signification en soi. Cela veut dire que l'on commence à se poser des questions comme : « *Qui vote? Qui s'abstient?*» [42]Ou « *Qui vote pour qui et pourquoi? »*[43]

Plus tard l'étude de la sociologie électorale sera concrétisée par les travaux d'André SIEGFRIED en France et les auteurs anglo-saxons surtout avec l'école de Columbia et l'Université de Michigan.

14. L'abstentionnisme électoral

Les citoyens jouissant du droit de vote peuvent choisir de ne pas participer à une consultation électorale pour cause de maladie ou du déplacement par exemple mais aussi choisir délibérément de bouder les élections.

L'abstention est aussi *un comportement électoral atypique qui exprime le refus de l'ordre politique d'un moment donné, dans une conjoncture particulière*[44].

Certains auteurs interprètent l'abstentionnisme électoral comme *le produit de l'insuffisance d'intégration politique lieé à une faible insertion sociale.*[45]

Quant aux auteurs américains, ils trouvent l'explication de ce type de comportement dans la « *désaffection des électeurs à l'égard de la politique mais aussi aux difficultés liées à l'inscription sur les listes électorales »*[46].

II. Cadre théorique

1. Les modèles d'analyse du vote

Le comportement électoral est étudié sur la base de deux approches à savoir : *l'approche écologique et celle stratégique.*[47]

---

[42] POLSBY(N.W) & WILDOWISKY(A), *L'élection présidentielle aux USA*, 10 ème édition, Paris. Nouveaux horizons, 2000, p. 3

[43] Mayer (N) &Perrineau (P), *les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992,p. 55

[44]Perrineau(P)& Reynie(D), *Op. Cit*, p. 1

[45]Perrineau(P)& Reynie(D), *Op. Cit*, p. 3

[46] POLSBY(N.M)&WILDOWISKY(A), *Op. Cit*, p. 6

[47] Braud(P), *Sociologie politique*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1992, p. 247

La première trouve l'explication du vote dans les caractéristiques psycho-sociologiques des individus tandis que la seconde trouve son explication dans la rationalité des électeurs.

1.1. L'approche écologique

La définition du mot « écologie » au sens habituel est donc « *l'influence de l'environnement sur les comportements sociaux mais plus largement c'est l'étude des comportements à partir des informations données dans le cadre d'unités territoriales appelées parfois collectifs* ».[48]

1.1.1. La géographie humaine

Pour Paul Bois, la « *clef des clivages présents est à rechercher dans le passé* »[49] .

Dans son étude pionnière André Siegfried met en relation la distribution des votes sur un territoire avec la nature du sol, le mode de peuplement et de la propriété foncière. Pour lui, l'explication du vote se trouve dans la « dépendance sociale des électeurs »[50]

Goguel souligne que « *l'influence des facteurs religieux est susceptible d'affaiblir très simplement celles des facteurs d'ordre économique et social* »[51].

Enfin comme le signale Isaac NTAKARUTIMANA, « *le souci de faire des études complètes sur les échantillons homogènes conduit à faire des recherches sur des circonscriptions électorales très sélectionnées. Le défaut des monographies électorales est d'être insuffisamment global pour permettre de dégager les lois générales sur le comportement des électeurs*»[52] .

---

[48]Mayer(N) & Perrineau (P), *Op. Cit*, p. 39

[49]Paul Bois in Pascal PERRINEAU et Nonna MAYER, *les comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 1992, p. 43

[50] Pascal PERRINEAU et Nonna MAYER : *Op, Cit* , p. 43

[51]François GOGUEL in Pascal PERRINEAU et Nonna MAYER, *Op, Cit, p. 43*

[52]Isaac NTAKIYIRUTA, *Enjeux et comportements électoraux au niveau local.* Bujumbura, UB, juillet, 2001, Op. Cit p. 13

Or si ces auteurs mettent l'accent sur les facteurs sociaux comme déterminants du vote, ils laissent de côté d'autres aspects sur lesquels se joue la compétition électorale entre autres les enjeux de la campagne, le potentiel des candidats, le rôle des médias, etc.

C'est donc que les chercheurs de l'Université de Michigan se montrent très critiques envers le modèle social de Paul LAZARSFELD.

1.1.2. Les déterminismes sociaux

Le modèle de la sociologie déterministe fut inauguré par le sociologue américain Paul LAZARSFELD et ses collègues comme BERELSON. Certaines de ses conclusions issues des enquêtes effectuées lors de l'élection présidentielle de 1940 dans le comté d'Erié sont les suivantes : « *une personne pense politiquement comme elle est socialement : les caractéristiques sociales déterminent les préférences politiques* »[53]

Les auteurs de Columbia attachent donc une grande importance aux déterminismes sociaux et négligent d'autres aspects sur lesquels se joue la compétition électorale.

Pour ces derniers, les enjeux de la campagne, les jugements sur les candidats, le rôle des médias, ...sont à mettre au second plan plutôt que l'âge, le statut social et économique, les appartenances religieuses, ethniques ou syndicales.

Ils montrent également l'importance des traditions politiques familiales et l'hétérogénéité ou l'homogénéité politique des groupes primaires.

[53] LAZARSFELD(P) Cité par Mayer (N) &Perrineau (P), *op. cit*, p.56

Pour Daniel Gaxie, *il existe un lien entre le vote et la position dans le monde social.*[54]

Cette primauté accordée aux déterminismes sociaux est contestée par une autre école américaine qui soutient que l'électeur n'est pas prisonnier de son environnement social.

1.1. 3. Le modèle psycho-politique

L'analyse du modèle psycho-politique remonte d'une enquête nationale effectuée au lendemain de la seconde guerre mondiale par l'Université de Michigan.

Celle –ci accorde plus d'importance aux réactions des électeurs par rapport aux objets politiques changeants comme le candidat ou enjeux du débat politique.

Pour cette école « l'idée est que dans l'ensemble de très nombreux éléments qui produisent des effets sur le vote des électeurs, il en est de « *lointains* »(...) et des « *proches* » (...) « *d'exogènes* »(...)ou de « *personnel* » de « *non politique* »ou de « *politique* » *quand ils sont perçus comme tel par l'électeur* »[55].

Cette école de Michigan explique le vote par la perception individuelle des électeurs ainsi que leur psychologie vis-à-vis de la politique.

Pour les tenants du modèle psycho-politique, l'élément déterminant du vote est « *l'identification partisane* »[56] qui s'observe à deux niveaux :

- Elle fonctionne comme un écran perceptif, filtrant la vision du monde des électeurs, colorant les jugements sur les électeurs et les enjeux.

---

[54] Gaxie(D), *Explication du vote, Bilan d'études électorales*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989, p.21
[55] Perrineau(P) &Reynie(D), *Op.Cit*, p.64
[56]Perrineau(P) &Reynie(D), *Op.Cit*, p.64

Plus les individus s'identifient à un parti, plus ils se montrent favorables aux candidats qu'ils soutiennent, à leurs politiques intérieure et extérieure et plus leurs opinions sont cohérentes entre elles.

- L'identification partisane ressemble à un acte de foi pour les acteurs peu politisés, avec des attitudes politiques peu développées. Pour ceux –ci, il suffit qu'un candidat soit de son parti ou de son allégeance ethnique, religieuse, etc … pour qu'ils se prononcent pour lui.

  Pascal Perrineau et Nonna Mayer affirment:« *Comme l'acheteur d'une automobile qui n'y connaît rien aux voitures si non qu'ils préfèrent une marque donnée. l'électeur qui sait seulement qu'il est démocrate ou républicain réagit directement à son allégeance partisane* »[57]

A part cette identification partisane l'étude du modèle pyschopolitique trouve l'explication du vote dans le contexte électoral, la nature des enjeux mais aussi la personnalité du candidat. Selon toujours ces auteurs, les attitudes politiques des électeurs sont influencées aussi par le contexte particulier à chaque élection la nature des enjeux et la personnalité du candidat.[58]

Et Daniel Gaxie de renchérir, *«toute élection se situe dans une conjoncture particulière et toutes les conjonctures produisent des effets plus ou moins importants et durables sur les résultats des élections (...). La conjoncture est également l'enjeu et le résultat des luttes politiques portant sur un ensemble d'éléments disparates dont les enjeux politiques constitués à travers la compétition et la personnalité des candidats sont certainement plus décisifs »*[59]

[57] Pascal PERRINEAU et Nonna MAYER, *Op, Cit* ,p. 12
[58] Idem
[59] Gaxie DANIEL, *Op.Cit*, p. 28

Les études issues de cette école se résumeraient ainsi :

« *Le vote est l'aboutissement d'un tunnel de causalité (tunnel of causality). Les conditions économiques, sociales et historiques engendrent des clivages de la société. Elles contribuent à façonner les appartenances du groupe et le système des valeurs. Ceux-ci produisent des attitudes plus directement politiques (proximité partisane ou idéologique et des prédispositions politiques). Celles-ci sous l'influence des stimuli externes (action du gouvernement, influence des amis, campagne électorale, médias, conjoncture économique, types d'enjeux, candidats) se transforment ensuite en vote* »[60].

1.2. L'approche stratégique

L'approche stratégique expose un électeur qui choisit en connaissance de cause. Il connait ses intérêts et peut même les classer sur une échelle de préférence. De plus, il est supposé bénéficier d'une information fiable sur le bilan des sortants et la crédibilité des promesses des opposants. C'est ce qu'Antony DOWNS appelle « gain matérialisable »

Antony DOWNS continue en disant que : « *les acteurs politiques sont rationnels dans la mesure où ils cherchent à adopter les moyens aux fins qu'ils poursuivent. Les partis politiques sont des entreprises politiques qui cherchent à maximiser les votes en leur faveur et les électeurs votent pour celui qui leur procure le plus de bénéfices ou d'utilité aux moindres coûts* »[61]

---

[60]Perrineau(P.) &Reynie(D.), *Op. Cit*, p.642

[61] Antony (D.), *Op, Cit. p. 67*

De façon méthodique et plus claire, les candidats en compétition offrent une série de facteurs tels que les performances passées. les promesses, les facteurs économiques comme le chômage et l'inflation ainsi que les facteurs symboliques (votes passées) qui peuvent influencer les électeurs.

D'autres aspects peuvent être signalés : L'identification à un leader charismatique à une cause, les conditions de l'offre c'est-à-dire les enjeux de la compétition électorale constitués par les besoins de paix, de sécurité, question d'emploi etc.

Pascal Perrineaux et Nonna MAYER concluent sur le comportement des électeurs rationnels ce qui suit : « la décision de vote est assimilée à une décision d'achat d'un parti politique. Comme un consommateur ordinaire, l'électeur réagit à l'éventail des biens qui lui sont proposés (candidats, programmes). Il est également influencé par ses habitudes d'achat (votes passés) par la préférence éventuelle pour certaine marque (l'identification partisane) et par la pression de certains groupes de préférence (voisinage) milieu professionnel, milieu familial, etc. »[62]

2. Les différents modes de scrutins

Les modes de scrutins désignent les procédés techniques destinés à partager les postes aux candidats ayant participé à une même élection. Ils sont indispensables pour désigner les élus car les élections supposent des règles permettant de calculer comment les suffrages ont été favorables aux différents candidats. Cela permet de déterminer ceux d'entre eux qui ont été élus. On distingue alors le scrutin uninominal et plurinominal ou de liste ainsi que le scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle

2.1. Le scrutin uninominal et plurinominal ou de liste

Pour le scrutin uninominal, chaque bulletin de vote ne peut porter qu'un seul nom. Pour cela, la circonscription électorale doit être restreinte pour être représenté par un seul élu.

---

[62] *Pascal Perrineau et NOnna MAYER, Op. Cit p 65*

Pour le scrutin plurinominal ou de liste, chaque électeur vote pour une série de candidats inscrits sur un bulletin ou sur une même liste c'est-à-dire dans chaque circonscription, le parti politique dresse une liste de candidats ou même indépendamment des partis politiques des personnes se constituent des listes qui sont présentées telles qu'elles sont aux électeurs. C'est le cas des élections de 2005 au Burundi pour les conseillers communaux.

Parfois, on confond ces deux modes de scrutin. Alors que le scrutin de liste est nécessairement plurinominal, les candidats peuvent se présenter isolement, c'est-à-dire sans pour autant recourir à la constitution des listes de plus d'une personne.

Néanmoins , le scrutin de liste peut limiter la liberté de choix de l'électeur qui se voit obligé de voter pour une série de candidats parmi lesquels peuvent figurer ceux qu'il ne préfère pas.

Même si l'ordre sur la liste ne lui convient pas, il n'y a pas possibilité de faire intervenir les noms afin d'user d'un vote préférentiel. Supposons qu'une circonscription de 4000 électeurs où 8 candidats concourent pour un seul siège. Si après l'élection les suffrages se répartissent comme suit :

-Bulletin A : 800 suffrages

-Bulletin B : 400 suffrages

-Bulletin C : 1000 suffrages

-Bulletin D : 1800 suffrages

Automatiquement, le siège revient au bulletin D. Il peut arriver que les sièges soient attribués à la liste qui a reçu beaucoup de suffrages que les autres.

En outre, le code électoral peut établir un seuil minimum pour qu'une liste puisse bénéficier d'un siège (ce seuil peut être de 5% ou de 10% des suffrages exprimés). Supposons par exemple une circonscription de 400 000 électeurs où 10 listes sont en compétition pour 5 sièges à pourvoir. Le seuil pour avoir un siège est de 10% c'est-à-dire 400 000X10%=40 000 électeurs.

La répartition des suffrages se présente comme suit :

- La liste 1=72 000suffrages

-La liste 2=60 000suffrages

- La liste 3=20 000 suffrages

-Liste 4=64 000sufrages

-Liste 5=32 000 suffrages

- Liste6=120 000suffrages

- Liste 7=160 000 suffrages

- Liste 8=36 000 suffrages

- Liste 9=40 000suffrages

-Liste10= 48000 suffrages

Dans le premier cas tous les sièges reviennent à la liste 1 qui possède la majorité des suffrages.

Dans le second cas il faut d'abord éliminer les cas n'ayant pas atteint 40 000 électeurs. C'est le cas des listes 3, 5,et 8.

Ainsi les autres listes qui restent se répartissent les sièges à raison d'un siège par liste. C'est ce second cas qu'on a adopté pour les élections de 2005 au Burundi pour les élections communales et législatives.

2.2. Le scrutin majoritaire et la représentation proportionnelle

Le scrutin majoritaire est celui dans lequel est proclamé élu le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix que la majorité soit relative ou absolue. Ce scrutin comporte deux modalités à un tour ou à deux tours.

Avec le système majoritaire à un tour utilisé traditionnellement dans les démocraties anglo-américaines, les sièges à pourvoir sont immédiatement attribués au candidat qui recueille le plus grand nombre de voix peu importe au demeurant que la majorité soit relative ou non. *On dit que l'élection a eu lieu à la pluralité des voix*[63].

Avec le système à deux tours utilisé surtout dans les systèmes français, le candidat n'est élu au premier tour que s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés c'est-à-dire la moitié plus une voix[64].

La représentation proportionnelle, est une modalité qui permet à chaque liste de candidats d'avoir un nombre de sièges proportionnels au pourcentage de ses suffrages. Pour la première modalité, il faut définir le quotient électoral comme le résultat de la division du nombre de suffrages obtenus. La répartition des sièges se fait proportionnellement aux suffrages obtenus par les différentes listes. C'est une méthode qui consiste à donner les sièges restants aux listes ayant les plus forts restes de suffrages non utilisés.

On peut aussi utiliser le système de la plus forte moyenne et qui consiste à attribuer aux listes atteignant les plus fortes moyennes d'électeurs représentés par chacun de leurs élus. C'est le cas du Burundi en 2005.

Puisque les candidats étaient présentés sur des listes bloquées, l'attribution était facile. Sur la liste, les candidats étaient présentés suivant un certain ordre, les sièges obtenus par liste leur sont attribués suivant cet ordre de succession. Ainsi les premiers des listes ont plus de chances d'obtenir des sièges.

Pour ce qui est de l'ordre préférentiel, les électeurs votent pour un candidat qu'ils préfèrent peu importe sa place sur la liste. C'est cette modalité qui a été utilisée lors des élections collinaires au Burundi en 2005.Elle permet d'éliminer les personnalités placées en tête de liste ou décapiter les listes. Dans ce cas sera élu celui qui obtiendra la majorité des suffrages. Cette méthode préférentielle n'est pas souvent utilisée parce qu'elle complique le dépouillement mais elle garantit la liberté des électeurs.

---

[63] Habonimana (R.) Analyse comparative des élections communales de 2005 en communes de Rusaka et Nyabihanga, Bujumbura, UB, 2003, p 29

[64] ibidem

III. Présentation du terrain de recherche

1. La circonscription administrative de la commune de Mugongo-Manga

La commune Mugongo-Manga est délimitée au Nord par les communes Muramvya et Mubimbi, à l'Ouest par les communes Isale et Gisozi, au Sud par la commune Mukike.

Elle est placée à la jonction de la latitude de 29°33 et de longitude de 3°28. Elle couvre une superficie de 104,9 km^2. Le relief est caractérisé par des plateaux en général avec des pentes douces. L'altitude moyenne est de 2100-2200m. La couverture végétale naturelle est presque absente. La région a un climat relativement tempéré avec une température moyenne de 18°c. Les précipitations sont abondantes (1100 à 1300 mm) et vont de septembre à mai.

Carte de la Commune de Mugongo-Manga

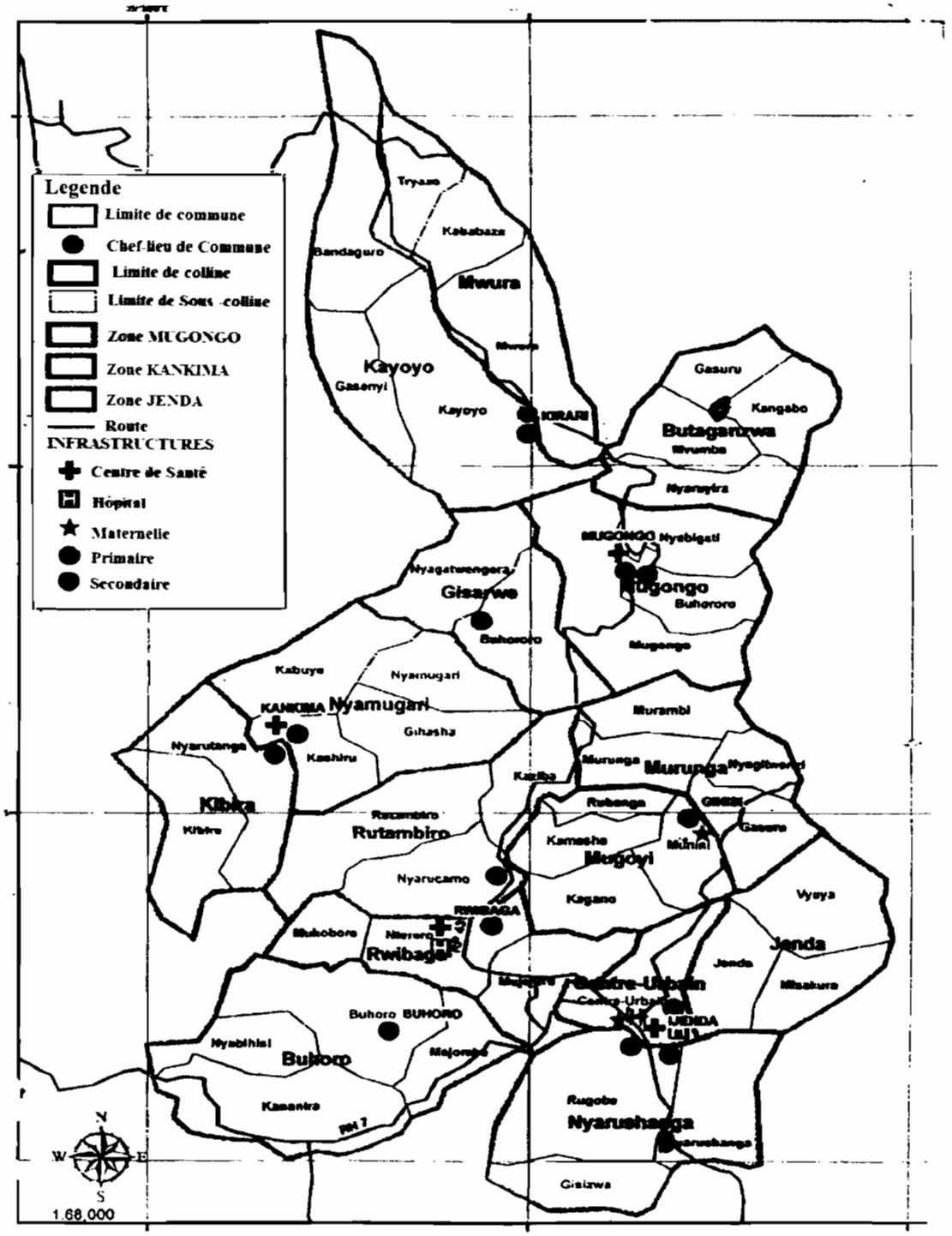

Source : Administration communale de Mugongo-Manga

2. Organisation administrative de la commune

La commune est subdivisée en trois zones et 15 collines de recensement réparties comme suit :

Tableau n° 1 : Subdivision de la commune de Mugongo-Manga

Zone	Colline
Jenda	Jenda urbain, Jenda rural, Nyarushanga, Buhoro, Rwibaga, Mugoyi, Murunga
Mugongo	Mugongo, Butaganzwa, Mwura, Kayoyo
Kankima	Rutambiro, Nyamugari,Kibira,

Source : Administration communale de Mugongo-Manga

Le recensement général de la population et de l'habitat du Burundi de 2008 révèle que la population totale de la commune est évaluée à 27985 habitants dont 13 862 masculins et 14 123 féminins au 15 Août 2008. C'est une population dynamique dont plus de la moitié ont moins de 20 ans. Elle constitue une lourde charge économique du fait qu'une grande partie des ressources doit satisfaire les besoins immédiats des jeunes tels que l'alimentation, la scolarisation, la santé, autrement dit la disponibilisation des infrastructures scolaires et sanitaires d'accueil.

La commune de Mugongo-Manga s'étend sur une seule région naturelle de Mugamba. Elle pratique toutes les cultures vivrières. Bien que la sécurité alimentaire soit nettement améliorée, le secteur agricole de la commune se heurte à un problème de manque de semences sélectionnées, d'engrais, des produits phytosanitaires des maladies des plantes, de la conservation des semences.

L'activité zootechnique est intégrée à l'agriculture. Le cheptel bovin et ovin a été largement secoué par la crise et le repeuplement a été initié dans les années 2006. Le système d'élevage reste traditionnel mais des essais de stabulation permanente et semi permanente ont été mis en œuvre avec l'introduction des nouvelles races améliorées par le biais du PTRPC et le PARSE. La commune de Mugongo-Manga dispose des services déconcentrés de l'Etat. Il s'agit de l'administration communale, de la santé, de l'enseignement, de la police et de la justice.

Source: plan communal de développement communautaire

3. Evolution socio-économique de la commune de Mugongo-Manga

3.1. Les activités économiques

3.1.1. L'agriculture

La commune de Mugongo-Manga pratique presque toutes les cultures vivrières et la culture industrielle du thé. Dans la zone agronomique de Mugamba, on y rencontre le maïs, le blé, le haricot ainsi que le thé. La grande partie des terres est très fertile.

Cependant, le problème majeur reste la forte érosion des sols dans un environnement pluvieux et de relief accidenté, un manque de semences sélectionnées et des produits phytosanitaires.

Dans le tableau qui suit, on montre les superficies des cultures et leurs rendements.

Tableau n°2 : Rendement agricole en commune de Mugongo-Manga

Catégories de cultures	**Cultures**	**Superficie cultivée (ha)**	**Rendement moyen (T)**	**Type d'exploitation**
*Cultures vivrières	Maïs	1165	1	Extensif
	Pommes de terre	744	8	Extensif
	Haricot	59	0,6	Extensif
	Petits poids	53	0,6	Extensif
	Patates douces	549	9	Extensif
	Blé	96	0,7	Extensif
*Cultures maraîchères	Choux	29,8	15	Extensif
	Carotte	0,01	2	Extensif
	Oignon	0,01	5	Extensif
	Poireau	0,005	4	Extensif
	Epinard	0,002	1	Extensif
*cultures industrielles	Thé	508,9		

Source : Administration de la commune de Mugongo-Manga

Le système de production reste traditionnel, extensif, et peu rentable. Le manque d'aménagement, les bassins versants, absence des fosses antiérosives en courbes de niveau sur les collines font que le ruissellement emporte beaucoup de terres cultivables et les sols deviennent de plus en plus stériles, surtout que l'usage d'engrais n'est pas généralisé dans la commune de Mugongo-Manga .

Il y a aussi un manque de main-d'œuvre dans la commune. Par voie de conséquence, l'intervention prioritaire dans ce domaine serait la multiplication des semences, la fourniture des engrais chimiques et des produits phytosanitaires, car la production est souvent handicapée par les maladies et ravageurs. La mécanisation de l'agriculture révolutionnerait ce secteur tant au niveau des superficies enclavées qu'au niveau de l'intensification. Les différentes maladies font que la production baisse ou que les semences ne soient pas bien conservées et la population perd doublement.

3.1.2. L'élevage

L'activité zootechnique est intégrée à l'agriculture. Elle constitue une source importante de lait, de viande et du fumier organique. Bien que sérieusement secoué par la crise, le cheptel et le repeuplement va en croissant en commune de Mugongo-Manga . On élève les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et la volaille. Dans les zones à forte densité démographique, l'élevage bovin est extensif et pourrait être progressivement remplacé par l'élevage intensif en stabulation permanente.

Le tableau qui suit montre la situation de l'élevage dans la commune de Mugongo-Manga .

Tableau n°3 : Rendement pastoral à Mugongo-Manga

Espèce animale	**Races**	**Effectifs**	**Effectif moyen/ ménage**	**Production laitière**	**Production viande**	**Production œufs**	**Production fumière**
Bovins	Locales et croisées	10694	2	103422	191		15888
Caprins	Locale	8356	5	-	477		-
Porcins		5349	5	-	162		-
Volailles		1115	1	-	87		-
Aquaculture	Locales et améliorée	6320	8	-	-	81244	-
Lapins	-	-	5	-	-	-	
Cobayes	-	15	0	-	-	-	-

Source :Administration communale de la commune Mugongo-Manga

La plupart des bovins est de race locale élevée dans un système extensif sur des pâturages floristiquement appauvris d'où une très faible production en lait, en viande et en fumier.

Dans ce secteur, il faut apprécier les activités du PARSE et du PTRPC qui ont déjà distribué les vaches frisonnes, les porcins et les boucs de race améliorée. Signalons à toutes fins utiles que les animaux d'élevage sont souvent attaqués par des épidémies et d'autres maladies meurtrières.

Il s'agit principalement de la fièvre aphteuse, de la télériose, de verminoses, de l'ectyma contagieux. Les maladies parasitaires sont les plus fréquentes chez les bovins, les caprins et les porcs. Elles sont suivies par les maladies virales ainsi que les infections respiratoires et du tube digestif.

3.2. Les taxes et les impôts

La santé financière de la commune de Mugongo-Manga est appréciable. Ses recettes sont constituées par des taxes diverses dont la principale (plus de la moitié) provient du marché de bétail, la vente des services, les amendes ainsi que les dons et les legs. Les recettes communales annuelles en 2012 ont totalisé une somme de 27280000 Fbu. On distingue les taxes sur la propriété, les taxes rémunératoires et les taxes patrimoniales, les taxes sur les activités commerciales et services commerciaux et les taxes sur les activités artisanales et industrielles.

Actuellement les recettes de la commune de Mugongo-Manga proviennent en grande partie des taxes prélevées sur le marché du gros et du petit bétail. Ce marché est géré par la SOGEMAMU (Société de Gestion des Marchés de la commune de Mugongo-Manga) qui a signé un contrat avec la commune de Mugongo-Manga . La construction du marché moderne de Rwibaga aussi a fait que les caisses de la commune soient renflouées. Cette société s'occupe du prélèvement des taxes dans tous les marchés de la commune de Mugongo-Manga pour une durée convenue avec l'administration communale.

Le contrat est de 4 ans renouvelables sur consentement des deux parties. Les actionnaires sont des particuliers natifs de la commune qui se sont mis ensemble. L'action de la SOGEMAMU a considérablement contribué à l'augmentation des recettes de la commune comme le précise le président du conseil communal (mandat 2010-2015) : *Il importe de signaler aussi que le conseil communal*

apprécie positivement la mise des marchés de la commune sous la gérance privée, nous nous réjouissons de la régularité des fonds qui entrent chaque mois, auparavant, il arrivait des cas où on enregistrait des pertes énormes ce qui nous poussait à contracter des dettes pour pouvoir payer notre personnel. La commune de Mugongo-Manga est donc une commune qui se suffit au niveau du paiement de son personnel et le surplus des fonds collectés est souvent orienté dans la construction des infrastructures publiques comme les écoles, les robinets publics, le renouvellement des bureaux de la commune ... »[65]

[65]Entretien avec Astère GAHUNGU, cadre de l'ONG Twitezimbere et président du Conseil communal (2010-2015), 41 ans, Rwibaga, le 10/03/2015

CHAPITRE II : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES ELECTIONS COMMUNALES DE 2005 EN COMMUNE DE MUGONGO-MANGA

II.1 Le contexte socio-politique des élections de 2005

Depuis son indépendance en 1962, le Burundi connaît des crises socio-politiques cycliques ayant entraîné des milliers de déplacés et de réfugiés. Déjà le 13 octobre 1961, le héros de l'indépendance du Burundi le Prince Louis Rwagasore a été assassiné ouvrant ainsi une longue période d'instabilité politique et sociale. Les violences qui ont éclaté en 1993 constituent l'une des manifestations les plus dramatiques de ces crises qui s'expliquent fondamentalement par les problèmes de gouvernance dans toutes ses dimensions comme le montre le rapport de la COSOME : « *L'installation de la crise dans la durée a eu pour conséquence majeure la corrosion du système politique. En effet, les différents mécanismes institutionnels mis en place pour résoudre le conflit burundais ont précarisé les acteurs et partant affaibli l'autorité étatique et institutionnelle* »[66]

Inspiré par le sommet France -Afrique de La Baule en France en 1989 au cours duquel le Président François Mitterrand a conditionné l'octroi de l'aide à l'Afrique à la mise en place des institutions démocratiquement élues, le Président du Burundi d'alors le Major Pierre Buyoya a mis en place une commission chargée de préparer une constitution consacrant le multipartisme et le pluralisme de la presse. Cette nouvelle orientation politique conduira à la tenue des élections démocratiques en juin 1993, qui verront la victoire du parti FRODEBU.

[66]COSOME, *Evaluation du processus électoral*, 2005, p. 25

L'assassinat le 21 octobre1993 du gagnant de ces élections, le Président Melchior Ndadaye, devait encore une fois plonger le pays dans une guerre civile. Des milliers de personnes ont été tuées à cause de leur ethnie, d'autres ont pris le chemin de l'exil spécialement vers la Tanzanie où ils ont rejoint d'autres Burundais qui avaient fui les massacres interethniques de 1972.

D'autres enfin ont été regroupés dans des camps de déplacés devenant ainsi des réfugiés intérieurs. Bref, sur le plan socio-économique, la crise de 1993 avait laissé le pays au bord de la ruine totale. L'embargo contre le Burundi qui a été décrété par les pays de la région a donné un coup dur à la situation socio- économique déjà catastrophique après le retour du Président Buyoya en 1996.

En 1998 une nouvelle ère de négociation commence à Arusha en Tanzanie entre tous les protagonistes burundais de l'intérieur et de l'extérieur sous la médiation Tanzanienne.

Après la mort du Président Julius Nyerere en 1999, l'ancien président Sud-Africain Nelson Mandela lui succède comme médiateur dans le conflit burundais. Ce dernier pousse sur l'accélérateur et l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi est signé le 28 août 2000. Mais cet accord n'a pas permis de recouvrer la paix du fait que la principale rébellion Hutu, CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza n'avait pas participé aux négociations d'Arusha. Il a fallu négocier avec ce mouvement politique armé pour que l'accord d'Arusha puisse avoir un sens politique et sécuritaire.

Ce n'est qu'en 2003, que le gouvernement du Burundi a signé un accord de cessez-le feu avec le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza, grâce à la médiation du vice-président Sud-Africain Jacob Zuma. Les membres de ce mouvement ont été alors intégrés dans les institutions du pays et dans les forces de défense et de sécurité.

Par ailleurs, l'accord d'Arusha prévoyait des élections libres et indépendantes après deux périodes de transition d'une durée de 18 mois chacune. Cette transition devait se terminer au début de l'année 2004 mais il fallait bien finaliser la mise en application de l'accord de cessez- le feu avec le CNDD-FDD. Cet accord aura permis de recouvrer la sécurité sur la quasi-totalité du territoire national ; un des préalables pour organiser des élections.

A partir de février 2005, six scrutins ont été organisés au cours de cette année électorale :

-Le référendum constitutionnel en février 2005

-Les élections communales de juin 2005

-Les élections législatives en juillet 2005

-Les élections présidentielles en août 2005

-Les élections collinaires en septembre 2005

Nous nous sommes limité aux élections communales en commune de Mugongo- Manga en vue de fournir des données fiables car c'est notre localité d'origine. Ainsi, selon le rapport de la CENI, les résultats des élections communales se présentent comme suit :

-Le CNDD-FDD a 1781 sièges soit 52%
-Le FRODEBU 822 sièges soit 25,5%

-L'UPRONA 260 sièges soit 8,1%

-Le CNDD 135 sièges soit 4,2%

-Le MRC 88 sièges soit 2,7%

-Le PARENA 75sièges soit 2,3%

II.1.1.La crise de 1993

Le virus de division interethnique continuera de planer sur les institutions de la République et le concept d'identité ethnique se substituera à celui d'identité nationale même après les élections de juin 1993.

A ce sujet, Adrien Ntabona précise : « *le problème dans le contexte du Rwanda et du Burundi: c'est le totalitarisme ethnocentrique qui risque de rendre chaque fois les élections de simples recensions ethniques* »[67]. Les institutions de 1993 ont été établies dans un climat socio- politique malsain et identitaire. La haine nourrie par l'idéologie coloniale n'a pas cessé de bouillonner les deux ethnies protagonistes. Les consciences se cristallisent autour de l'appartenance ethnique. Les allégations reflétant l'esprit de confrontation sont propagées et les discours des candidats aux élections prêtent également à confusion.

Les chants et les slogans populaires sont transformés en insultes, ou menaces destinées à démoraliser ou à diaboliser le parti adverse.

D'après Gervais Gatunange, « *la confrontation commence généralement pendant la campagne par une diabolisation qui exacerbe les tensions et se termine après les élections dans le drame*»[68]. Les hautes autorités participaient elles aussi à la danse populaire par des discours, messages lus ou chantés publiquement, distribution des signes distincts, etc.

---

[67] Adrien NTABONA, (dir), ACA, Burundi, *autopsie de la crise*, T62, n°3-4, juillet-décembre 1994, p. 363

[68] Gervais GATUNANGE, *In démocratie, bonne gouvernance et développement dans la région des Grands Lacs*, Bujumbura, UB, 1998, p. 97

L'ex parti unique (l'UPRONA) en provoquant le FRODEBU disait : « *Murabaza Sahwanya niyo yabiteye* » : « *Demandez au FRODEBU qui est à l'origine de toutes les épidémies et calamités que le pays a connues* » et le FRODEBU de rétorquer : « *Twarabahinyuye kari akarimi* » : *on vous a démasqué, vos discours ne sont que pure démagogie*[69].

La campagne électorale de 1993 reflète l'image d'une lutte meurtrière pour le pouvoir entre les élites hutu et tutsi. Un incident majeur avait alors fait débordé l'eau dans le vase et conduit le pays dans une crise très généralisée où l'humanité semblait être oubliée entre le camp Hutu et celui Tutsi : C'est l'assassinat du Président Melchior Ndadaye et ses proches collaborateurs.

Cet assassinat ne pouvait qu'entraîner le pays dans la radicalisation des cycles de violence persistant depuis l'indépendance comme l'évoque Isaac Ntakiyiruta en ces termes: « *Cette confrontation qui s'est soldée par des massacres est le résultat d'une absence d'un réel débat d'idées* »[70].

Pour remédier à cette crise socio-politique, une série des pourparlers et des négociations avait été mise sur pied tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burundi. C'est notamment les pourparlers kigobe-kajaga-novotel ayant placé à la tête du pays Feu Cyprien Ntaryamira, un courant de négociation qui a installé la « convention de gouvernement » avec à la tête le Président Sylvestre Ntibantunganya mais aussi d'autres accords dont le plus important reste l'accord d'Arusha du 28 août 2000 après que la convention du gouvernement ait été incapable de dénouer la crise.

---

[69] Entretien avec Aimable NKURIKIYE, militant du CNDD-FDD en 2005, Jenda urbain, le 22 Août 2015

[70] Isaac Ntakiyiruta, *Enjeux et comportements électoraux au niveau local, cas des élections de juin en commune de kayokwe et Bisoro)*,Bujumbura, UB, juillet, 2011, p. 39

II.1.2. L'accord d'Arusha

Sous la pression de la sous-région et de la communauté internationale, l'accord d'Arusha a été signé le 28 août 2000 et baptisé « accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ». Cet accord avait pour buts l'arrêt de la guerre, le retour à la paix, le rétablissement de la confiance, la mise en place des institutions de transition au bout de laquelle le peuple allait élire ses représentants et aussi vider toutes les questions qui étaient restées. L'accord définit la crise burundaise comme étant un conflit fondamentalement politique avec des dimensions ethniques extrêmement importantes. Dans cet accord, les parties en négociation s'engagent également à créer un cadre de constitutionnalité conforme aux réalités sociales.

D'autres accords ont été signés entre le gouvernement et les différents groupes rebelles de 1998 à 2000. Le plus marquant est celui signé entre le gouvernement et le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza le 16 décembre 2003. Dès lors, les ex rebelles vont intégrer les institutions de transition au niveau politique mais aussi au niveau des forces de défense et de sécurité. La rébellion de Pierre Nkurunziza devient dès lors un parti politique agréé.

II.1.3. La transition d'août 2000 à 2003

Elle a été divisée en deux périodes égales (18 mois) pour chacune des principales formations politiques en négociation (UPRONA et FRODEBU). La première période transitionnelle a été respectée mais la seconde a été prolongée suite à la non signature effective de l'accord avec tous les groupes armés. Les institutions de transition issues de ces deux formations politiques rivales ont été établies dans le but de redresser la situation chaotique et meurtrière que traversait le pays et redonner un visage symbolique d'un Burundi uni pour que le peuple puisse cohabiter pacifiquement. Comme le précise l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation signé en août 2000, « *ces institutions de transition étaient : un corps*

législatif composé d'une assemblée et d'un sénat, un exécutif de transition, un régime judiciaire ainsi que les dispositions constitutionnelles qui régissent les pouvoirs publics »[71]

Tout ce processus transitionnel allait dans le sens d'orienter le pays vers des élections dont les acteurs en négociation rêvaient dès le début. C'est avec les élections de 2005 dont les enjeux restent presque similaires à ceux des élections de 1993 que le pays renoue encore une fois avec la pratique électorale.

II.1.4. Enjeux des élections de 2005

Le principal enjeu des élections de 2005 est surtout le partage du gâteau politique entre les partis d'obédience Tutsi (G_{10}) et ceux d'obédience Hutu comme ils se sont convenus à Arusha. La conquête du pouvoir ou la conservation de celui-ci, la recherche de la sécurité, de la paix, le respect du droit de la personne humaine et du citoyen sont aussi des enjeux que les politiciens chantaient dans leurs slogans divergents.

Ces élections intervenues après une longue guerre civile étaient différemment perçues par les burundais. Certains y voyaient un salut et d'autres restaient engloutis dans la peur pensant à ce qui allait en sortir.

Entre temps, avec l'agreement de nouvelles formations politiques à côté des deux principales grandes familles qui avaient la gestion du pays en main, l'enjeu ethnique semblait fléchir.

Le FRODEBU était accusé par le CNDD-FDD d'avoir trahi la population en restant silencieux face à l'injustice que l'UPRONA avait instituée à l'encontre de la population Hutu qui est par ailleurs majoritaire.

---

[71] *Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi*, chapitre I du protocole II, p. 43

Il l'accusait en outre d'avoir engagé son dialogue avec les putschistes de 1993 qui ont plongé le pays dans un désastre politico-social et économique. L'UPRONA était accusé par le MRC et le PARENA d'avoir accepté le dialogue avec les extrémistes génocidaires et de vouloir se maintenir au pouvoir.

En définitive, le contexte socio-politique et les enjeux peuvent influencer les comportements des électeurs ou leurs choix. Nous verrons si cette situation s'observe à Mugongo-Manga pendant les communales de 2005.

II.2. Organisation des élections de 2005 en commune de Mugongo –manga

Dans chaque commune, il y avait une Commission Electorale Communale Indépendante (CECI) désignée par la Commission Electorale Provinciale Indépendante (CEPI). Les candidats des partis politiques ou les indépendants pouvaient y envoyer leurs mandataires pour assister à toutes les opérations et la société civile était représentée par son délégué dans chaque bureau de vote.

Les partis politiques présentaient leurs candidats sous forme de listes bloqués et les indépendants le faisaient à titre personnel comme le stipulait le code électoral de 2005 dans son article 107 régissant les élections des conseillers communaux. Dans la commune de Mugongo-Manga , il y avait également beaucoup de bureaux de vote. Un centre de bureau de vote pouvait avoir deux ou trois bureaux de vote. Chaque bureau de vote disposait d'un ou plusieurs isoloirs dans le but de garantir le caractère secret du vote. La liberté du vote était aussi assurée car l'électeur faisait son propre choix entre les partis politiques et les indépendants. Ces deux aspects sont très importants car l'électeur exprime librement et sincèrement son opinion.

C'est ainsi que l'électeur pouvait entrer dans l'isoloir et choisir le bulletin du parti ou du candidat indépendant de son choix et le mettait dans une enveloppe destinée à cette fin et jetait les bulletins qu'il ne préférait pas dans un sac se trouvant dans l'isoloir. C'est ce que précise Réverien Habonimana dans ces termes : «*De retour il mettait son bulletin dans l'urne devant les agents électoraux et les mandataires des partis politiques ainsi que les délégués de la société civile ou les observateurs internationaux et enfin on lui mettait l'encre indélébile pour éviter qu'il puisse voter plus d'une fois* »[72].

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante avait publié un calendrier électoral le 13 avril 2005 qui s'étendait sur quatre mois de prolongation de la transition. Selon ce calendrier, l'élection des conseillers communaux qui fait l'objet de notre recherche était fixée au 3 juin 2005, celle des députés au 4 juillet 2005, celle des sénateurs au 29 juillet 2005, les présidentielles étaient prévues le 19 août 2005 et les collinaires le 23 septembre 2005.

Pour les élections communales, le chronogramme des activités était le suivant :

-Du 27 avril au 4 mai 2005 était prévu le dépôt des candidatures

-Du 10 au 11 mai 2005, les CEPI procéderaient à la confection des listes des candidats retenus

-Du 12 au 13 mai 2005, les candidats lésés pouvaient introduire leur recours

-Du 14 au 16 mai 2005, il serait procédé à la publication de la liste définitive des candidats retenus

-La campagne électorale était prévue du 19 mai au 1 juin 2005

[72] Réverien Habonimana, *Analyse comparative des élections communales de 2005 en communes de Rusaka et Nyabihanga, Mémoire UB, F.L.S.H, Bujumbura, 2010.*

-Le scrutin des conseillers communaux était fixé au 3 juin 2005

II.2.1. La campagne électorale pour les conseillers communaux de 2005 à Mugongo-Manga

Au Burundi, la pratique électorale fut inaugurée à la veille de l'indépendance. Les élections de 1956 et 1960 étaient organisées sans dépôt de candidature et sans propagande électorale.

En 2005, la propagande s'est faite conformément à l'article 2 du décret n° 100/068 du 17 mai 2005.[73] Ce dernier stipulait que la campagne électorale était ouverte le 18 mai 2005 à 6 heures du matin pour se clôturer le 31 mai 2005 à 18 heures.

Les discours tenus, les messages lancés publiquement, les réunions organisées, communiqués de presse, les affiches ou slogans politiques, la propagande dite porte à porte sont des moyens utilisés par les leaders des partis politiques pour atteindre la masse des électeurs.

Même si la campagne électorale obéissait à une certaine réglementation administrative, certaines formations politiques se disaient victimes d'une injustice de la part des autorités administratives. C'est ce que reconnait en substance Serges NIRAGIRA quand il dit : *« Au moment où les petits partis politiques ont apparu quand la croche de la propagande avait sonné, les grands partis politiques avaient commencé à véhiculer leurs messages propagandistes depuis belle lurette »*[74]

Cette attitude était observable au sein du parti UPRONA qui régnait en maitre jusqu'en 2005 à Mugongo-Manga

---

[73] NIRAGIRA Serges, *Renouveau du Burundi n° 6490 mai 2005*, p. 7
[74] NIRAGIRA Serges, *Op. Cit*, p.34

Les ténors de ce parti à commencer par l'administrateur d'alors portaient des chapeaux de ce parti dans des bistrots, dans des réunions de travail et même pendant les moments de loisirs.

Lors des communales de 2005, nous pouvons distinguer trois grands groupes de partis qui rivalisaient pour la conquête de l'électorat.

Le premier groupe était formé par deux partis qui se disputaient l'électorat au sein des mêmes électeurs. Il s'agit de l'UPRONA (Union pour le Progrès National »et du MRC-Rurenzangemero (Mouvement pour la Réhabilitation du Citoyen).

Ces deux partis se pointaient du doigt lors de la campagne comme si l'un constituait un obstacle pour l'autre dans cette compétition pour la conquête du pouvoir.

L'UPRONA considérait que la commune de Mugongo-Manga était son fief mais il avait peur d'un parti émergeant dans cette commune et dont la connotation semblait être la même que celle de l'UPRONA.

Un militant du parti UPRONA aurait déclaré un jour: « *Iyi ni intara kama y'umugambwe w'abadasigana, twe ntituzorinda kuruha* »[75]. Ce qui peut se traduire comme suit : « *Ici c'est la région naturelle de l'UPRONA, nous n'avons pas à nous fatiguer* ». Ces propos montrent que l'UPRONA était sûre de la victoire au moins dans cette localité.

Le MRC quant à lui accusait certains ténors de l'UPRONA d'avoir patrimonialisé les biens du parti. A ce sujet, un militant du MRC déclarait : « *Ehe raba, umugabo atwara umugambwe muntara, umugore agatwara abayifebe, umuhungu wabo*

[75] *Entretien avec Aimable Nkurikiye*, Licencié, 53 ans, enseignant, militant du CNDD-FDD, Jenda urbain, le 11/12/2015

nawe agatwara urwaruka rwa JRR erega mwebwe ntimuri abo mu mugambwe wa UPRONA muri mu mugambwe wa Baranyikwa » Ce qui signifie : « *Regardez, le mari dirige le parti au niveau de la province, sa femme dirige la ligue des femmes au niveau provincial et leur fils dirige la ligue des jeunes (JRR : Jeunesse Révolutionnaire de Rwagasore) dans cette même province. En fait, vous n'appartenez pas à l'UPRONA mais plutôt au parti de Baranyikwa.*»[76]

S'agissant du comportement observé sur terrain, nous avons remarqué que les partis politiques s'attelaient à diffamer leurs adversaires au lieu de présenter défendre leur projet de société. Alors que le code électoral de 2005 interdisait les déclarations injurieuses ou diffamatoires à l'endroit des autres partis politiques, nous pouvons nous demander si ces règles de jeu ont été respectées par tous les concernés.

Par ailleurs, le comportement de certains administratifs n'était pas de nature à rassurer tous les acteurs politiques en compétition car les places publiques étaient réservées pour la plupart des cas aux meetings du parti UPRONA au niveau de la commune.

Le second groupe était composé du CNDD –FDD (Conseil National de Défense, de la Démocratie–Forces de Défense de la Démocratie) et le FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi). Ces deux partis se disputaient également l'électorat.

Contrairement à la rivalité qui caractérisait l'UPRONA et le MRC, le CNDD-FDD et le FRODEBU faisaient preuve de socialisation politique. Tandis que l'UPRONA qualifiait le CNDD –FDD et le FRODEBU de partis criminels, le CNDD-FDD quant à lui alignait les mécontents du système uproniste.

---

[76] *Entretien avec Bayaga*, Commerçant, 51 ans, Mugoyi, le13/12/2015

A ce propos, le Président du CNDD-FDD d'alors en commune Mugongo-Manga disait : « *On essayait de montrer aux gens comment le parti UPRONA n'a rien apporté à la population de la commune si ce n'est qu'aux ténors de ce dernier* »[77].

Un autre militant du CNDD-FDD disait : « Jewe ico nshaka n'uko UPRONA yotuvako nico gituma ninjiye muri CNDD-FDD » ; ce qui signifie « Moi ce que je veux, c'est de pouvoir nous débarrasser de l'UPRONA».

Mais au FRODEBU, le CNDD-FDD accusait de s'être rallié à l'UPRONA qui a pratiqué l'injustice au sein de la population burundaise depuis des générations. Les enjeux sociaux au niveau de la commune de Mugongo-Manga ont influencé l'électorat de certains partis.

Le troisième groupe était formé du P.P (Parti du Peuple) et du PARENA (Parti pour le Redressement National). Ces deux partis comptaient énormément sur leurs liens de parenté si l'on essaie d'analyser la liste préparée par ces derniers pour les élections communales.

D'une façon générale, la campagne était menée dans un contexte de sortie de crise où les rancœurs des uns et des autres étaient encore vifs. Les esprits les plus scandalisés n'étaient pas encore dans leurs plateaux.

Par ailleurs, au moment où l'article 33 du code électoral de 2005, alinéa 2 du décret –loi n°1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral interdisait l'utilisation des moyens de l'Etat pendant la campagne électorale, il était évident que l'UPRONA et le FRODEBU n'hésitaient pas d'en utiliser.

[77]Entretien avec Aimable NKURIKIYE, Licencié, 53 ans, Enseignant, Militant du CNDD-FDD,Jenda Urbain, Le 13/12/2015

Bien plus, les membres des partis politiques en commune de Mugongo-Manga s'étaient bien comportés pendant les communales de 2005 sauf des cas d'accusations injurieuses que les ténors des partis en compétition se faisaient par l'instrumentalisation de leurs militants.

II.2.2 Le scrutin communal de 2005 à Mugongo-Manga

D'une manière générale, tous les coins de la commune de Mugongo- Manga étaient calmes le jour du grand rendez-vous électoral du 03 juin 2005. La peur ne manquait pas néanmoins car dans certaines communes de la province de Bujumbura (rural) non moins loin de Mugongo-Manga , des tirs d'armes étaient en train de retentir.

C'est notamment dans les communes de Kanyosha. Muhuta. Isale et Nyabiraba où la sécurité a été perturbée par le PALIPEHUTU- FNL d'Agathon Rwasa, qui n'avait pas encore adhéré au processus de paix burundais .Dans ces communes, la CENI a dû reporter les élections au 7 juin 2005.

La société civile a aussi été présente dans ce processus : *la COSOME (Coalition de la Société Civile pour le Monitoring des Elections) par exemple avait déployé sur l'ensemble du territoire 900 observateurs soit 20% des centres de vote repartis dans toutes les communes du pays. Les contraintes de temps et de moyens financiers avaient forcé la COSOME à réduire son champ d'action en le ramenant seulement à ce taux*[78].

Selon certaines sources, la société civile avait contribué au bon déroulement des communales de 2005. La COSOME avait aussi déployé des observateurs en commune de Mugongo-Manga . Tous les intervenants avaient respecté les consignes de la Commission Electorale Communale Indépendante (CECI).

---

[78] *COSOME, Rapport sur le rôle des observateurs de la société civile, p. 9*

Néanmoins quelques irrégularités qui n'étaient pas de nature à compromettre le scrutin ont été signalées. D'abord, l'administration a voulu s'ingérer dans le travail des agents électoralistes d'autant plus que son parti favori était en compétition et que l'administrateur d'alors était à la tête de liste de son parti. Ce dernier voulait intimer des ordres aux membres de la CECI alors qu'il faisait partie des concurrents.

Il y a lieu que l'administration a tenté d'influencer le vote mais que les agents électoraux ont prouvé une impartialité plus ou moins appréciable dans l'accomplissement de leur tâche.

Nos informateurs ont révélé que l'administrateur accompagnait ceux qui venaient se faire inscrire et voulait vérifier ceux qui s'étaient déjà inscrits alors qu'il n'en avait pas l'autorisation.

Concernant le timing, les enquêtés ont reconnu qu'il y a eu de petits retards observés dans l'ouverture et la fermeture des bureaux de vote. Cela s'expliquait par le fait que certains bureaux de vote se situaient dans les endroits où le transport du matériel n'était pas facile. D'autres irrégularités ont été observées sur les files d'attente et en chemin vers les lieux de vote. A ce sujet, ce témoignage de M. NIYONKURU est assez illustratif :

« *Un membre influent de l'UPRONA s'est pointé à la croisée des chemins où on allait passer et nous a donné 2000 Fbu chacune. On était à trois femmes et il nous a demandé de ne pas voter pour le parti des criminels CNDD-FDD ni pour le FRODEBU parti des voleurs* »[79].

[79] *Entretien avec Madeleine NIYONKURU, 32ans, cultivatrice, membre du MRC, colline Nyarushanga, le 11 12 2015*

On nous a révélé également des membres du parti CNDD-FDD qui distribuaient des papiers monnaies de 2000 Fbu à quelques gens à la file d'attente.

D'autres irrégularités étaient les injures que les militants des partis adverses se faisaient, le fait de brandir son bulletin de vote et de chanter le plus souvent à haute voix le parti auquel on allait voter.

II.3. Déroulement des élections communales de 2005 en commune Mugongo-Manga

Presque tous les intervenants dans le processus des communales de 2005 ont fait preuve de retenue sauf quelques irrégularités que nous avions déjà signalées.

1. L'administration

Sur tous les centres de bureaux de vote, l'administration a essayé de s'acquitter convenablement de sa tâche même si elle avait tendance à s'ingérer dans le travail des agents électoralistes comme nous l'avons déjà vu.

Elle a su se redresser à temps quand les mandataires et les observateurs de la société civile rappelaient que l'administration doit garder le caractère d'impartialité au moment du scrutin et respecter les règles préétablies par le code électoral. C'est le cas du chef de zone de Mugongo qui a été rappelé à l'ordre par le Président de la CECI d'alors au moment où il tentait de faire la propagande sur les files d'attente.

2. Les électeurs

Concernant le comportement des électeurs le jour du scrutin, la COSOME a signalé quelques irrégularités qui allaient compromettre même le scrutin. Selon notre analyse, surtout dans des centres urbains, il y avait des électeurs électrisés par les leaders de leurs partis d'origine et qui menaçaient verbalement leurs homologues.

C'est surtout aux centres des bureaux de vote de Jenda Urbain à l'E.P Jenda I et Jenda II où certains militants de l'UPRONA voulaient influencer les électeurs par intimidation comme le précise une certaine femme de cette localité « *Si tu ne votes pas pour Rwagasore, ne prends pas le chemin avec moi* »[80]

D'autres irrégularités signalées par la COSOME sont :

« *-La poursuite de la campagne électorale sur les files d'attentes ;*

- *Le déchirement des bulletins de vote des partis politiques pour lesquels ils n'avaient pas voté ;*
- *La tentative de voter plusieurs fois* »[81]

3. Les mandataires

Les mandataires accrédités par leurs partis d'origine étaient présents sur tous les centres des bureaux de vote. Le président de la CECI nous a indiqué que certains partis comme le P.P et le PARENA n'ont pas pu mandater leurs délégués sur tous les centres des bureaux de vote. Les mandataires politiques se sont bien comportés comme l'ont révélé les agents qui ont été déployés par la COSOME dans toute la commune de Mugongo-Manga

4. Les observateurs

Le président de la CECI Mugongo-Manga nous a signalé que les observateurs étaient de deux sortes : Les nationaux et les internationaux.

Au niveau national, il a signalé la présence de la COSOME et du Conseil National des Eglises du Burundi(CNEB).

---

[80]*Déclaration d'une femme paysanne qui parle des propos lui adressés par un motard*
[81]*COSOME, Op. Cit., p. 11*

Au niveau international, il s'agit de l'Organisation des Nations Unies au Burundi (ONUB) et de l'Union Européenne (U.E).

5. Les forces de l'ordre

Selon les informations qui nous ont été rapportées, les forces de l'ordre avaient eux aussi joué leur rôle. Ils se tenaient à l'écart avec un œil vigilant en toute discrétion. Mais il y a des centres de vote où les agents de l'ordre ont quitté les lieux avant la fermeture des bureaux de vote.

6. Les médias

La couverture médiatique du processus des élections communales de 2005 avait été assurée tant au niveau national qu'au niveau de la commune de Mugongo- manga qui fait objet de notre recherche. La synergie des médias publics et privés a facilité le suivi régulier du déroulement de ces élections.

II.4. Le dépouillement

Après les opérations de vote, le président du bureau de vote déclarait la fin du scrutin. C'est ainsi que le dépouillement commençait aussitôt et se déroulait en présence des mandataires politiques et des autres observateurs. On ouvrait alors les urnes et l'on comptait le nombre de bulletins positifs et nuls de chaque liste de partis politiques ou d'indépendants.

Etaient nuls les bulletins dont l'enveloppe était vide ou contenait plusieurs bulletins des partis politiques ou paraphés, etc. Tous les autres étaient positifs. Après le décompte, on indiquait le nombre de bulletins de chaque liste. C'est ainsi que le président du bureau de vote rédigeait un procès-verbal et transmettait les résultats au président de la CECI.

Ce dernier ayant les résultats de toute la commune procédait à son tour à l'addition des résultats des bureaux suivant les listes et les candidats.

Ainsi, les sièges de la circonscription électorale étaient attribués aux listes qui avaient reçu le plus de suffrages et les sièges restants étaient attribués au liste qui avaient les plus forts restes des suffrages exprimés.

Le président de la CECI achevait les opérations de dépouillement par l'établissement d'un procès-verbal que suit aussitôt la proclamation des résultats.

La tâche de la CECI se poursuit par l'établissement d'un procès-verbal mentionnant toutes les décisions motivées prises par la CECI, sur différents incidents observés au cours des opérations électorales.

Ce procès-verbal revêt une grande importance car il authentifie le déroulement des opérations du vote et de dépouillement ainsi que le résultat. Le procès-verbal est établi en quatre exemplaires dont l'un est conservé par le président de la CECI et les autres sont transmis à la CEPI, à la CENI et aux mandataires[82]. Les résultats du dépouillement sont consignés dans le procès-verbal conçu à cet effet. Celui-ci est signé par tous les membres du bureau électoral et les mandataires des partis politiques et des candidats indépendants. Il indique entre autres :

- Le nombre d'électeurs inscrits au rôle
- Le nombre d'électeurs ayant participé au vote
- Le pourcentage des votants par rapport aux inscrits
- Le nombre de suffrages exprimés et celui des bulletins nuls
- Le pourcentage des suffrages exprimés par rapport aux votants[83]

---

[82] *Art 69 du code électoral de 2005*
[83] *Art 67, idem*

Signalons que les mandataires des partis politiques ou des indépendants ont le droit de faire inscrire au procès–verbal toutes leurs observations dans une place réservée à cet effet. Enfin, les opérations de décompte des suffrages aussitôt terminés, les bulletins correspondant aux suffrages exprimés sont placés sous plis scellé portant mention chiffrée de leur contenu.

De même les bulletins déclarés nuls sont mis sous plis scellé portant mention « Nuls » et l'indication chiffrée du contenu.

Ainsi, les résultats des communaux de 2005 s'établissent comme suit à Mugongo-Manga :

- L'UPRONA:12 conseillers
- MRC-Rurenzangemero : 4
- CNDD-FDD : 3
- FRODEBU : 3
- PP : 2
- PARENA : 1

Tableau n°4 : Liste des conseillers communaux élus en 2005 à Mugongo-Manga

Nom et Prénom	Parti d'origine	Sexe	Ethnie
1. Ndamanisha Diomède	UPRONA	Masculin	Tutsi
2. Ngarigari Ildefonse	UPRONA	Masculin	Tutsi
3. Baranyikwa Elie	UPRONA	Masculin	Tutsi
4. Nobetse Salvator	UPRONA	Masculin	Tutsi
5. BaransataSpés	UPRONA	Féminin	Tutsi
6. Bahandwa Bonaventure	UPRONA	Masculin	Tutsi
7. Karagira M. Thérèse	UPRONA	Féminin	Tutsi
8. Bahimanga Donatien	UPRONA	Masculin	Tutsi
9. BirakunzeLéopold	UPRONA	Masculin	Tutsi
10. Banyiyezako Grégoire	UPRONA	Masculin	Tutsi
11. Ngendahayo Anne	UPRONA	Masculin	Tutsi
12. Mberamiheto Onesphore	CNDD-FDD	Féminin	Tutsi
13. SindokotseDenise	CNDD-FDD	Masculin	Tutsi
14. Nsinzinkayo J. Pierre	-CNDD-FDD	Masculin	Tutsi
15. Ntore Benjamin	FRODEBU	Masculin	Tutsi
16. Baragengana Rénovat	FRODEBU	Masculin	Tutsi
17. Ntirandekura Joseph	FRODEBU	Masculin	Tutsi
18. Gahungu Méthode			

19.Kinigi Daniel	MRC	Masculin	Tutsi
20.Hakizimana Claver	MRC	Masculin	Tutsi
21.Gahiro Ferdinand	MRC	Masculin	Tutsi
22.Muyangayanga Pascal	PARENA	Masculin	Tutsi
23.Banyanka Prudence	P.P	Féminin	Tutsi
24.Bangirimana Cassilde	P.P	Masculin	Tutsi
25.Lumumba Clément			

Source : Administration communale de Mugongo-Manga

En analysant les données de ce tableau, le constat est que ces derniers reflètent une idée significative. Certaines voix du FRODEBU ont basculé vers le CNDD-FDD alors que celles de l'UPRONA ont glissé vers le MRC.

En outre, nous constatons que les partis politiques ayant participé aux communales de 2005 à Mugongo-Manga ont su s'adapter aux réalités socio politiques de cette localité. Cela se justifie par le fait que tous les partis ont aligné des candidats d'une même ethnie (Tutsi) dans une commune composée par la quasi-totalité de cette même ethnie comme nous le remarquons dans le tableau qui montre la liste des élus communaux en 2005 .

CHAPITRE III. LES DETERMINANTS DU VOTE A MUGONGO-MANGA

I. Les perceptions des élections à Mugongo-Manga

1. Approche interprétative du vote à partir de la perception populaire à Mugongo-manga

Dans le premier chapitre, nous avons montré que l'approche écologique met en avant les caractéristiques des individus et que celle stratégique est propre à l'électeur rationnel.

Dans la première perspective, l'acteur réagit à la situation dans laquelle il se trouve par un schème de comportements imposés par les caractéristiques de sa société.

Concernant l'approche stratégique, l'électeur n'est plus conditionné par l'environnement social mais poursuit ses propres buts. Il a des fins en vue, des intentions, des visées et des attentes.

Nous comprenons dans ce sens que, l'on est encore loin d'un citoyen qui revendique l'intérêt commun à toute la société politique.

Les individus construisent donc leur vision du politique. Celle-ci fait référence aux souvenirs, aux images, aux expériences, à la personnalité et surtout aux besoins du percevant.

Ces attitudes électorales sont analysées à partir d'une enquête par sondage comme nous le montre J. Loutbetdel Bayle : « *Il s'agit des techniques ayant pour but de décrire le « tout » en n'en connaissant qu'une « partie »où « le tout » serait l'univers de l'enquête ou corps électoral et « la partie » « l'échantillon »*[84]

[84]Loutbetdel BAYLE, *Introduction aux méthodes de sciences sociales*, Toulouse, Edouard Privat, 1978, p. 47-48

Pour connaître l'opinion du corps électoral, on ne procèdera pas par l'interrogation personnelle de tous ses membres. On étudiera seulement l'opinion d'une partie réduite de ce corps électoral appelée échantillon.

Après avoir effectivement interrogé les membres de cet échantillon, on extrapolera les résultats obtenus à l'ensemble de l'univers de l'enquête.

Ainsi, on distinguera trois phases :

- La détermination de la partie (échantillon)
- Le choix des questions à poser aux individus et qui constituent le questionnaire
- La collecte des réponses aux questions et l'exploitation de ces réponses »[85]

Pour notre étude, le corps électoral est constitué par toute la population en âge de voter ou inscrite sur les listes électorales aux communales de2005 en commune de Mugongo-Manga soit 20350 personnes. L'échantillon qui a été constitué de 100 personnes soit 1/204 choisies suivant le procédé de quotas, *« un modèle réduit qui consiste à reproduire à une échelle réduite les caractéristiques connues de l'univers de l'enquête »*[86]

L'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, le niveau d'instruction, les activités socio-professionnelles ont été prises en considération pour que la représentativité de tous les groupes sociaux soit assurée.

L'objectif était que les réponses émises par cet échantillon puissent refléter la perception de notre corps électoral. Pour ce, différents thèmes ont été envisagés :

---

[85]Issac NTAKIYIRUTA, *Op. Cit.*, p. 56

[86]Loutbetdel BAYLE,*Op. Cit*, p. 49

- Test de compréhension des concepts « élection » et « démocratie » en commune de Mugongo-Manga.
- Attitudes populaires face aux élections communales de juin 2005(avant le déroulement)
- Les attentes populaires face aux élections communales de 2005(avant le déroulement)
- Appréciation populaire des élections 2005

2. Test de compréhension des concepts d'*élection* et de *démocratie* en commune de Mugongo –manga

Tout comme les leaders politiques attachent une grande importance à l'élection et à la démocratie, la masse populaire considère aussi que l'élection est un élément moteur de la vie politique et l'assimile à la démocratie. C'est pourquoi nous nous sommes proposé de faire une étude analytique du vote en nous référant aux deux concepts politiques qui semblent s'impliquer réciproquement.

Face à ces deux concepts, les réponses obtenues font état de trois tendances en commune de Mugongo-Manga :

- la première tendance concerne les personnes qui ignorent à la fois le sens des concepts « *élection et démocratie* »
- La deuxième comprend celles qui doutent ou confondent ces deux concepts
- La troisième confond ces concepts avec d'autres mots

Ces différentes tendances ont été repérées au travers des réponses fournies à la question de savoir ce que l'on entend par « élection » et « démocratie ».

Ainsi par exemple Caritas NDAYIRORERE dit :« *Jewe ntumbaze vyinshi kuvyerekeye amatora ya demokarasi, ntanakimwe ndabiziko* »[87].Ce qui peut se traduire comme suit : « *Ne m'interrogez pas beaucoup sur les élections démocratiques, je n'en sais rien*»

Dans cette même optique, un ancien chef de colline Nyarushanga disait : « *Abanyagihugu ntavyo tuzi kuvyamatora na demokarasi, mwe mwize nimwe mwobitubwira* »[88]. Ce qui signifie : « *Nous, citoyens ordinaires, nous ne savons pas la signification des élections et de la démocratie, c'est vous les instruits qui pouvez nous en parler.*»

Un vieux de la colline Jenda -rural disait : « *Demokarasi ni ukurondera amajwi kugira bironkere ubutegetsi* »[89] ; ce qui se traduit comme suit: « *Démocratie, c'est chercher les voix pour conquérir le pouvoir* »

Une commerçante au centre d'Ijenda disait: « *Jewe ivya politike , ivyamatora, ivya demokarasi ntavyo menyereye ariko uwo ariwe wese arashobora kuja gutora* »[90] ; ce qui se traduit comme suit : « *moi , la politique, les élections, la démocratie, j'en suis pas habitueé mais tout individu peut aller voter* »

Un vieux qui gardait ses vaches sur la colline Nyabero nous a dit : « *Muri demokarasi tuhasanga vyinshi ; hari amajwi, akarenganyo,n'ibindi vyinshi* » ce qui signifie « *En démocratie , nous y trouvons beaucoup de choses, il y a les voix, l'injustice et beaucoup d'autres choses* »[91]

---

[87] *Entretien avec* Caritas NDAYIRORERE, 48 ans, cultivatrice, Nyarushanga, le 26/5/2016
[88] *Entretien avec* Fidèle BARAMFUBASE, 44 ans,maçon, Nyarushanga, le 28/5/2016
[89] *Entretien avec* Jérôme *NTAHIRAJA, 68 ans, commerçant, Jenda rural , le12 6 2016*
[90] *Entretien avec* Jacqueline NDONSE, 32 ans,commerçante, Jenda urbain, le 12/6/2016
[91] *Entretien avec*Léonidas MUKERANDANGA, 65 ans,cultivateur, Nyabero, le 15/6/2016

- Sur 26 personnes qui affirment connaître la signification des élections, 10 sont des enseignants, 7 sont des administratifs, 1 est un forgeron, 1 est un cultivateur et 7 sont des élèves.

Tableau n° 6 : Perceptions populaires des élections communales de 2005 (avant leur déroulement) en commune de Mugongo –manga

Perception / Ethnie	Des élections Sans peur	Des élections avec peur	Ne disent rien	Total
Hutu	40	1	3	44
Tutsi	8	20	13	41
Twa	10	2	3	15
Total	58	23	19	100

Source : Tableau établi par nous-même sur base des données d'enquête

En se référant à ce tableau des attitudes populaires face aux élections communales de 2005 en commune de Mugongo-Manga , on déduit trois tendances différentes :

La première tendance représentée par 58 personnes dont 40 hutu, 8 tutsi et 10 twa disent ne pas avoir peur des communales de 2005. Cette attitude s'observe beaucoup plus chez les hutu donc 40/58. Les Hutu qui misaient sur les élections de 2005 espéraient un changement au niveau de la commune de Mugongo-Manga qui, depuis l'indépendance était sous le contrôle des administrateurs issus de l'ex parti-unique (UPRONA). Un Hutu de la colline Nyarushanga disait : « *Ayo matora naze turabe ko demokarasi yogaruka mugabo ntibazosubire ivyo bakoze*

muri mirongo icenda na gatatu »[94]. Ce qui signifie : « *Que ces élections viennent pour que la démocratie soit rétablie mais qu'ils ne refassent pas ce qu'ils ont fait en 1993* ».Une jeune femme qui avouait n'avoir pas peur de ces élections déclarait : « *Jewe nta bwoba anteye ayo matora, kuko abadukurira batubwiye ko avuye mu masezerano ya Arusha* »[95]. « *Ces élections ne me font pas peur, nos supérieurs nous ont dit que ces élections s'inscrivent dans l'esprit des accords d'Arusha* »

La deuxième catégorie est composée de 23 personnes dont 1 hutu, 20 tutsi et 2 twa. Comme on peut le voir, ceux qui avaient peur des élections communales de 2005 étaient majoritairement constitués des tutsi. A ce propos, cet élève s'exprime : « *Ayo matora araduteye ubwoba kuko bavuga ko tutabatoye bazoca basubira mw'ishamba* »[96] , ce qui se traduit ainsi : «*ces élections nous font peur car on nous intimide. on dit que si nous ne votons pas en leur faveur, ils retourneront au maquis*».

La dernière tendance est formée par 19 personnes qui restent indifférentes. Un Mutwa de la colline Nyarushanga disait : « *Amatora aba canke ataba, abatwa tuzoguma dutwarwa turonse umwanya tuzoyitaba ntibaduhane* »[97] ; « *Que ces élections se passent ou non, les Batwa seront toujours dirigés par les autres. Si le temps nous le permet, nous allons nous y présenter pour ne pas subir des sanctions* ». Si nous essayons de voir les considérations émises sur les élections communales de 2005 avant leur déroulement, nous voyons que les Hutu étaient optimistes alors que les Tutsi l'étaient moins.

[94] *Entretien avec un* Hutu ,forgeron, 56 ans , Nyarushanga, le 11/6/2015
[95] *Entretien avec* une femme tutsi, cultivatrice, 34 ans, Jenda-rural, le 15/6/2015
[96] *Entretien avec* un jeune Tutsi, elève, 20 ans, Jenda- urbain , le 15/6/2015
[97] *Entretien avec* un Mutwa,potier, 35 ans, colline Rwibaga, Site Mujejuru, le 17/6/2015

3. Attentes de la population de Mugongo–manga face aux élections communales de 2005

En général, les attentes de la population face aux élections communales de 2005 se focalisent autour de la paix et la sécurité, le développement socio-économique, la réconciliation nationale et la bonne gouvernance. Comme le montre Elie Maniragora, « *le vote est une tentative pour influencer la politique du gouvernement dans certains cas et dans d'autres cas, il est le résultat d'une ou de plusieurs pressions exercées par le groupe social* »[98]

Le tableau n°7 : Attentes de la population de Mugongo-Manga à la veille des élections de 2005

Attentes exprimées	**Nombre (effectif)**	**Pourcentage**
1. la paix et sécurité	45	45%
2. le développement socio-économique	30	30%
3. la Réconciliation nationale	8	8%
4. la bonne gouvernance	10	10%
5. l'Aide du gouvernement	7	7%
6. Total	100	100%

Source : Tableau établi par nous-même sur base des données d'enquête

[98]Elie MANIRAGORA *Op.cit.*, p. 40

Les enquêtes que nous avons mené concordent avec les résultats de ce tableau. Une femme paysanne nous a dit ceci : « *Jewe ico nari nkeneye n'amahoro n'umutekano ntabindi* »[99] « *Moi, je ne veux que la paix et la sécurité* »

Le développement socio-économique était surtout évoqué par les gens instruits. Les administratifs s'attendaient à la réconciliation nationale. Les batwa et d'autres catégories démunies s'attendaient à l'aide du gouvernement

En principe, les attentes populaires correspondaient à leur construction, leur vision du politique. L'analyse des attentes face aux élections de 2005 en commune de Mugongo-Manga nous offre l'occasion de voir comment en milieu rural un analphabète effectue son choix sans nécessairement savoir ni comprendre les programmes des partis.

De toutes les façons, il y a une certaine motivation, qu'elle soit d'ordre moral ou matériel, qui pousse l'électeur à agir. Le professeur Julien Nimubona disait : « *Les perceptions ethniques sont denses et vont marquer le processus en cours* »[100]. Or, en commune de Mugongo-Manga, les élections communales de 2005 représentaient « *une partie* » du processus.

Nous testerons ces perceptions par l'application des thèses écologique et stratégique à Mugongo- Manga.

3.1. Application de l'approche écologique

Cette approche met en relief trois variables: La variable sociodémographique, la variable socio-écologique et la variable socio-culturelle.

---

[99] *Entretien avec* Goreth NIZEYIMANA, 34 ans, 6ème année, cultivatrice, Nyarushanga, le 12/7/2015

[100] Renouveau du Burundi, 2ème trimestre n° 6499, *le processus électoral* présenté par la ligue des droits de la personne humaine et analysé par le politologue Julien NIMUBONA, Bujumbura, Hôtel Safari Gate, le 27 mai 2007

La variable sociodémographique insiste sur l'âge, le sexe et le lien de résidence. Si nous l'appliquons à Mugongo-Manga nous remarquons qu'il existe une grande distorsion entre les sexes selon nos enquêtés. Les femmes ne participent pas aussi massivement que les hommes au vote comme le montre les données contenues dans ce tableau

Tableau n° 8 : Niveau de participation selon le sexe

Sexe	**Vote déclaré**	**Abstention**
Masculin	58	8
Féminin	30	4
Total	88	12

Source : Tableau établi par nous-même sur base des données d'enquête

Si nous analysons les données contenues dans ce tableau, nous remarquons qu'il y a un grand écart entre les hommes et les femmes : 58 hommes ont déclaré avoir voté contre 30 femmes alors que 8 autres hommes avaient déclaré leur abstention contre 4 femmes. Cette même distorsion s'observe également au niveau de l'âge.

Tableau n° 9 : Niveau de participation selon l'âge

Age	**Vote déclaré**	**Abstention**	**Total**
18-24 ans	46	0	46
25-50 ans	27	9	36
51 an et plus	8	10	18
Total	71	19	100

Source : Tableau établi par nous-même sur base des données d'enquête

Les jeunes sont presque surpolitisés et répondent massivement aux élections. Nous constatons à travers ce tableau que plus on grandit plus on se désintéresse des élections

Nous avons voulu savoir pourquoi cette évolution par ordre décroissant et une femme de 29 ans nous a répondu ceci : « *Jewe ibindaje ishinga sivy'amatora iyo imvuyeyo ntaco nza nzanye ndonse akanya ndapfa kugenda* »[101]; « *Moi, ce qui me préoccupe le plus, ce n'est pas les élections, quand j'y vais je retourne les mains-vides. Quand j'ai du temps, je peux y aller* »

Par contre, les jeunes ont un avis contraire et semblent plus engagés dans le processus électoral :« *Dutegerezwa kuyitaba twirukane aba batware batera akajagari* »[102]. Ce qui se traduit comme suit : « *Nous devons répondre à ces élections pour en finir avec les dirigeants qui causent le désordre* »

Concernant le lieu de résidence, la commune Mugongo-Manga affiche une nette différence selon les milieux. Le centre d'Ijenda par exemple qui regroupe un grand nombre d'habitants enregistre un boycott remarquable des élections par rapport aux cours éloignés de cette commune.

[101] *Entretien avec* Godeberthe NSINARINZI , 29 ans, cultivatrice, Rugobe , le 13/6/2015
[102] *Entretien avec* KABAYABAYA, 19 ans, élève, 10ème année, Nyarushanga, le 13/6/2015

Tableau n° 10 : Niveau de participation selon la résidence

Lieu de Résidence	Vote déclaré	Abstention	Total
Centre (ménages)	29	10	39
Coins éloignés (ménages)	54	7	61
Total	83	17	100

Source : Tableau établi par nous-même sur base des données d'enquête

En analysant ce tableau, on constate une grande distorsion entre les gens du centre et les gens des campagnes. Nous voyons que sur notre échantillon de 100 ménages, 29 du centre ont déclaré leur vote contre 54 de la campagne pendant les communales de 2005.

Concernant cette réticence à la participation, un intellectuel résident à Jenda-urbain disait : « ces élections sont convoquées sur l'ordre des gourmands de l'UPRONA et des envoyés des hutu, raison pour laquelle nous les avons boycottées »[103].

Les gens du centre considéraient que les élections n'apporteraient rien mais qu'elles viendraient seulement légitimer les leaders de l'UPRONA en place et installer le CNDD-FDD au pouvoir ; parti qu'ils qualifiaient d'extrémiste.

Les gens des campagnes étaient quant à eux mobilisés autour des candidats de leur famille, ou ceux qui leur avaient fait des promesses alléchantes une fois élus. A propos de la variable socio-économique, nous constatons que les gens les plus instruits se montrent désintéressés du processus électoral de 2005 alors que les moins instruits confirment leur vote.

[103] *Entretien avec* BITUHURINGOMA Elias, 47 ans, Militaire pensionné, Centre d'Ijenda, le 07/8/2015

Par exemple, la plupart des enseignants que nous avons interviewés avaient témoigné que les élections n'ont aucun avantage pour eux.

Les administratifs qui avaient confirmé leur vote disaient que c'est leur droit et devoir qu'ils ont rempli. Toutefois, la majorité d'abstentions se remarquaient chez les gens les plus instruits.

3.2. Application de l'approche stratégique

Nous avons déjà montré que cette approche stipule un électeur actif, raisonnable et autonome. L'électeur connaît ses intérêts qui déterminent ses préférences.

Au point de vue politique, les habitants de Mugongo-Manga exprimaient leur demande en termes de paix et de sécurité, d'autres parlaient de la bonne gouvernance. En plus de ces demandes globalement exprimées, d'autres électeurs fondaient leur choix sur l'identification à un leader de leur parti, les avantages ou intérêts matériels à tirer de l'élection, les promesses faites, etc.

Comme la commune de Mugongo-Manga est majoritairement constituée de la population Tutsi; le parti UPRONA a su exploiter cette donnée mais a oublié que les mécontents de ce parti qui avaient adhéré au CNDD-FDD allaient exercer une influence considérable sur les électeurs et ainsi changer les cartes de jeux.

L'UPRONA se contentait en grande partie de fustiger le MRC qu'il jugeait d'obédience Tutsi et qui par conséquent allait influencer son électorat en négligeant l'activité politique du CNDD-FDD pourtant très engagée dans la compétition électorale.

A Mugongo-Manga , certains électeurs ont agi selon le sentiment ethnique et d'autres sous l'influence socio-politique. Concernant l'influence socio politique, le président du parti CNDD –FDD à Mugongo-Manga disait par exemple :

« *Jewe mperuka kuva mu mugambwe UPRONA kuko wabaye uwumuryango .ehe raba uwuwurongoye muri province akaba ariwe awurongoye muri commune yacu , umugore wiwe niwe arongoye UFB muri province.ejo bundi mu nama nza mbona atuzaniye umuhungu wiwe ngo niwe arongoye JRR kuva ubwo twaciye dufata ingingo dushika batanu yo kuwuvamwo kandi tuzokora ukwo dushoboye ntibadutsinde dukureyo n'abandi mu miryango yacu ntabaporona bazosubira kudutwara* »[104] , « *Moi je viens de quitter le parti UPRONA parce qu'il est devenu le parti d'une famille. Voyez, le président de l'UPRONA au niveau provincial l'est en même temps dans notre commune, sa femme dirige l'UFB au sein de la province. Dernièrement au cours de la réunion. il nous a présenté son fils comme président de la JRR au niveau de notre commune. Dès ce moment nous avons décidé de le quitter étant au nombre de cinq et nous ferons tout pour gagner les élections et nous influencerons nos familles afin que les Upronistes ne dirigent plus*». Ce témoignage concorde avec ce que disent Nonna Mayer et Pascal Perrineau :

« *Les attitudes politiques des électeurs sont influencées aussi par le contexte particulier à chaque élection. la nature des enjeux et la personnalité du candidat* »[105].

Les candidats potentiels influencent les électeurs et les poussent à adopter des comportements divers. Certains hutu qui disaient n'avoir pas peur des élections de 2005, ont agi sous l'influence des mécontents de l'UPRONA qui avaient adhéré au CNDD-FDD.

[104] *Entretien avec* Aimable NKURIKIYE, Licencié, 53 ans, enseignant, militant du CNDD-FDD, Jenda urbain, le 11/12/2015

[105] Mayer(N) et Perrineau (P.) , *op. cit.* , p. 61

D'autres considéraient que le CNDD-FDD était un parti libérateur face à l'UPRONA aux affaires en commune de Mugongo-Manga depuis l'indépendance.

Ces derniers disaient qu'ils n'avaient peur des élections car ils escomptaient se débarrasser du parti UPRONA, raison pour laquelle ils souhaitaient que ces élections soient tenues.

En général, la population de la commune Mugongo-Manga était perméable et réceptive aux informations qui circulaient dans les coulisses disant que le règne des Bahutu va s'installer bientôt et celui des Tutsi va dégager. Les leaders politiques ont alors su exploiter cet état de chose et le scrutin a pris l'orientation essentiellement ethnique même si d'autres considérations ont été prises en compte.

II. Les facteurs déterminants du vote à Mugongo-Manga

Dans le chapitre réservé au cadre conceptuel et théorique, nous avons montré que le comportement électoral peut être expliqué par plusieurs facteurs. Ainsi, nous pouvons dégager des facteurs qui expliquent le comportement d'un électeur de la commune Mugongo-Manga qui fait l'objet de notre étude

1. Le facteur ethnico-politique

L'identité ethnique a été depuis longtemps mobilisée dans les élections burundaises. Une analyse approfondie des pratiques électorales montre que les Burundais s'identifient le plus souvent aux leaders candidats ou plus fort encore aux connotations des partis politiques.

Les personnes qui ont les mêmes opinions, les mêmes coutumes ont tendance à adopter les mêmes comportements.

Ce phénomène peut être expliqué par « l'instinct d'imitation » ou de « soumission » qui fait qu'un individu adopte un comportement de son environnement social[109]. L'instinct d'imitation ou de soumission éveille la conduite de l'individu vers une identité avec autrui.

Hull distingue, parmi les déterminants de la conduite, deux formes de motivations[110] : « le drive » facteur d'origine interne et « l'incitation » c'est-à-dire la valeur qui s'attache aux conséquences anticipées de la conduite et qui de ce fait, dépend en partie du milieu extérieur.

Alors que les Hutu manifestaient une tendance réformiste et innovatrice, les Tutsi de leur côté voulaient conserver le pouvoir et changer les autorités de l'époque qui incarnaient leur protection au sein d'un même système.

3. Le système politique

Les comportements et les attitudes politiques peuvent être déterminés par le système politique en place.

La notion de système politique permet de poser le problème de relation avec l'environnement. Selon G.Almond et J.S.Coleman, un système politique est « *un système d'interactions qui remplit les fonctions d'intégration et d'adaptation par le recours ou la menace du recours à une contrainte physique légitime*»[111]

---

[109] De Mont Mollin (G), *Influence sociale, Phénomènes*, facteurs et théories, Paris, PUF, 1977, p.160
[110] Idem, p.161
[111] Almond (G) et Coleman (J.S.) in Badie(B), *Op, Cit.* , p.161

Dans ce sens, nous comprenons qu'un système politique est aussi un système ouvert aux autres systèmes comme le système économique, le système social et le système culturel.

A ce sujet, Karl Marx déclare : « *La structure économique est la fondation sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent les formes déterminées de la conscience sociale* »[112]

Ainsi, le degré de développement économique peut expliquer les comportements politiques des individus.

Pour le cas du Burundi, le vote résulte de plusieurs facteurs :

En premier lieu, le vote peut être le résultat d'une crise structurelle, c'est-à-dire n'émanant pas du fonctionnement du système politique.

A ce moment, les électeurs, suite à leur bas niveau de formation votent soit pour le pouvoir en place soit pour l'opposition suivant le degré de leur manipulation par les élites.

En second lieu, le vote peut être le résultat d'une perception des populations lié à un pillage des ressources nationales et des violences physiques par une élite au pouvoir. C'est le cas par exemple des législatives de 1961, des élections de 1993 et de celles de 2005. Un pouvoir exclusionnaire, autoritaire ou prédateur peut lui aussi inciter les citoyens à s'en débarrasser. Ce sont des votes soit de rejet, de sanction ou de désaffection selon l'école de Michigan.

Enfin, dans les pays sous-développés y compris le Burundi, l'absence d'une société civile capable de mobiliser les électeurs et contrecarrer l'arbitraire des régimes, les

---

[112]Marx(K) , *Œuvres choisies*, Paris, Gallimard, 1968, p. 10

électeurs peuvent adopter un choix imposé. On parlera dans ce sens de votes de pression ou de soumission.

III. Analyse des résultats

L'étude que nous avons menée à Mugongo-Manga montre que les approches que nous avons exploitées au premier chapitre se complètent mais ne s'opposent pas.

C'est la raison pour laquelle nous partageons les avis de Pascal Perrineau et Nonna Mayer qui stipulent que « *les analyses sociologiques et rationnelles ne s'opposent pas mais se complètent en matière d'analyse du vote* »[113]

Dans la première approche, nous avons trouvé toutes ces trois modèles vérifiés. Nos enquêtes ont prouvé que les réponses des personnes interrogées sont conditionnées par leur situation sociale, leur communauté d'appartenance ainsi que leur milieu de vie. L'approche écologique est donc vérifiée en commune de Mugongo-Manga .

Néanmoins, si l'approche écologique nous permet de comprendre les permanences du comportement électoral, elle devient impuissante à expliciter le déplacement d'une voix d'un électeur d'un parti à l'autre.

Elle ne peut pas donc justifier pourquoi aux communales de 2005, le FRODEBU s'est vu concurrencé par le CNDD-FDD et l'UPRONA par le MRC. C'est là que nous disons que l'approche stratégique aussi se trouve vérifiée.

En concluant ce chapitre, nous devons tout simplement admettre qu'aucune approche parmi celles que nous avons vues au premier chapitre n'est capable à elle seule de justifier le choix électoral d'un individu. Elles sont mêlées l'une à

[113]Perrineau (P) et Mayer(N), *Op. cit.* , p.92

l'autre en raison des circonstances situationnelles, économiques, politiques et sociales, lointaines ou de courte durée, simples ou complexes.

Le modèle écologique de Columbia et Michigan n'est pas suffisant pour expliquer le choix des électeurs. Celui stratégique privilégiant la réflexion de l'électeur sur ses besoins quotidiens et les solutions à y apporter vient compléter le premier. Chacun de ces modèles décrit la réalité électorale.

Le choix d'un électeur est donc le fruit d'un processus où se mêlent les facteurs structurels et conjoncturels, à long et à court terme, politique et socio culturel

CONCLUSION GENERALE

Le langage populaire montre actuellement que la démocratie est devenue un slogan universel dont tous les Etats du monde se réclament. De ce fait, la voie générale de son expression est l'élection. Or la compréhension de l'élection exige d'une part la compréhension d'autres nouvelles notions telles que « partis politiques » (En tant que machines électorales), l'idéologie qui fonctionne doublement à la croyance politique et à la violence symbolique[114] et « propagande » conçue comme un moyen de persuader un groupe ou une foule en vue de faire triompher une cause politiquement partisane[115].

Il importe de connaître les comportements des électeurs et ce qui détermine leur choix. Néanmoins plus d'un confondent l'élection et la démocratie. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes focalisé en premier lieu sur les différentes notions générales se rapportant aux élections sans oublier d'éclaircir le concept de « démocratie » lui-même.

La démocratie n'a pas de formule générale pour tous les Etats du monde. Il faut plutôt un modèle de fonctionnement démocratique qui cadre avec les réalités socio-économiques, culturelles et les croyances de chaque peuple pour faire participer les citoyens à la bonne marche et à la gestion des affaires publiques. Les leaders africains par immaturité politique ou par avidité du pouvoir veulent s'y maintenir et profitent des faibles connaissances de leur peuple en matière d'élection ou de démocratie.

---

[114] **Braud (P)** *Op. cit.* , .p.228

[115] Freud(J) *L'essence de la politique*, Paris , Editions Siney, 1965, p. 405

Au terme de ce travail, nous épousons l'avis du Professeur Julien NIMUBONA qui dit que la meilleure manière de sortir du clivage ethnique est de laisser le temps à l'ethnisme de s'écraser ; autrement dit laisser les Hutu constater eux-mêmes que le fait qu'un Hutu soit au pouvoir ne change rien à leur sort quotidien[116]. De même que le pouvoir d'un Tutsi ne signifie pas le paradis pour ceux de sa tendance ethnique. Le constat général est que les électeurs n'ont pas voté sur base de l'intériorisation des principes et valeurs démocratiques. Ils se sont rendus aux urnes soit par manipulation ethnique soit pour cause de leurs conditions de vie.

En définitive, nous ne prétendons pas avoir épuisé ce sujet combien vaste et intéressant. Sur ce, nous ouvrons la voie à tout chercheur qui voudrait bien nous compléter.

D'autres questions subsistent comme celle de la socialisation politique, le renversement des tendances politiques au fil des années, etc. Pouvons-nous dire alors que l'élection se réduit automatiquement à l'idée d'ethnie au Burundi? Cette interrogation constitue une autre piste de recherche.

De toutes les façons, certaines valeurs comme la justice sociale, le respect des droits humains, la séparation des pouvoirs, la liberté d'expression, la tolérance politique, etc doivent être mises en avant ou privilégiées pour garantir un processus électoral libre, apaisé, transparent et démocratique car actuellement tout pouvoir, tout dirigeant doit être légitimé par le peuple. Cette légitimité doit passer par le suffrage universel.

---

[116]NIMUBONA Julien, *Analyse critique du code électoral de 2005*, Bujumbura, OAG, 2007

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages généraux

1. ANSART (P), *Idéologie, conflit et pouvoir*, Paris, PUF, 1977.

2. BADIE (B), *L'Etat importé*. « Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique », Paris, Fayard, 1992.

3. BRAUD (P), *Sociologie politique*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1992.

4. BURDEAU (G), *Traité de science politique, Etat libéral et les techniques politiques de la démocratie gouvernée*, 3ème édition, R4, 1987.

5. COTTERET (J.M), *Gouverner, c'est paraître*, Paris, PUF, 1970.

6. DURKHEIM (E), *Education et sociologie*, Paris, PUF, Nouvelle Edition 1966.

7. DUVERGER (N), *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, PUF, 1995.

8. GAXIE (D), *Explication du vote, bilan d'études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989.

9. GAXIE(D), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1996.

10. LAGROYE (J), *Sociologie politique*, Paris, Economica, 1985.

11. LAPALOMBARA (J) et WEINER (M), *The origin and development of political parties;* Princeton University Press, 1966.

12. LOUTBETDEL BAYLE (J.L), *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Edouard Privat, 1978.

13. MARX (K), *Œuvres choisies*, Paris, Gallimard, 1968.

14. NASREEN (T), *Les mots clés de la démocratie*, Paris, Pem Fados 2003.

15. PERCHERON (A), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Ouvrages généraux

1. ANSART (P), *Idéologie, conflit et pouvoir*, Paris, PUF, 1977.

2. BADIE (B), *L'Etat importé*. « Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique », Paris, Fayard, 1992.

3. BRAUD (P), *Sociologie politique*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1992.

4. BURDEAU (G), *Traité de science politique, Etat libéral et les techniques politiques de la démocratie gouvernée*, 3ème édition, R4, 1987.

5. COTTERET (J.M), *Gouverner, c'est paraître*, Paris, PUF, 1970.

6. DURKHEIM (E), *Education et sociologie*, Paris, PUF, Nouvelle Edition 1966.

7. DUVERGER (N), *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, PUF, 1995.

8. GAXIE (D), *Explication du vote, bilan d'études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989.

9. GAXIE(D), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1996.

10. LAGROYE (J), *Sociologie politique*, Paris, Economica, 1985.

11. LAPALOMBARA (J) et WEINER (M), *The origin and development of political parties:* Princeton University Press, 1966.

12. LOUTBETDEL BAYLE (J.L), *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Edouard Privat, 1978.

13. MARX (K), *Œuvres choisies*, Paris, Gallimard, 1968.

14. NASREEN (T), *Les mots clés de la démocratie*, Paris, Pem Fados 2003.

15. PERCHERON (A), *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

16. PERRINEAU (P) et MAYER(N), *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992.

17. PINTTRENAUD (R), *La démocratie*, Paris, PUF, 2003

18. ROUSSEAU (J. J), *Le contrat social*, Paris, PUF, 1976.

19. SCHWARTZENBERG(R.G), *Politique comparée. les grands systèmes contemporains*, Paris, PUF, 1980.

20. SINDJOUN (L), *La révolution passive au Caméroun*, Etat, Société, Paris, Codesria, 1999.

21. SOPPELSA (J), *La démocratie américaine au 20ème siècle*, Paris, Eclipses, 1990.

22. TOCQUEVILLE (A), *De la démocratie en Amérique*, union générale d'édition, Paris, 1953.

II. Revues, journaux et rapports

1. *République du Burundi*, « Code électoral de 2005 ».
2. *COSOME*, « Rapport de synthèse du déroulement des élections de 2005 au Burundi », Bujumbura, Décembre 2005.
3. *Ligue Burundaise des droits de l'homme*, « Evolution mitigée du processus de paix, Rapport semestriel sur la situation des droits de l'homme au Burundi », Janvier –Mai 2003.
4. *République du Burundi*, « Loi communale de 2005 ».
5. NTABONA (A), ACA, Burundi, *autopsie de la crise*, T62 n°3-4, juillet décembre 1994.
6. *Renouveau du Burundi*, 2ème trimestre 2005, n°6499, « Le processus électoral » présenté par la ligue des droits de la personne humaine et analysé par le politologue Julien Nimubona, Bujumbura, l'Hôtel SAFARI GATE, le 27 mai 2005.

III. Mémoires

1. Habonimana (R), *Analyse comparative des élections communales de 2005 en communes Rusaka et Nyabihanga,* Bujumbura, UB F.L.S.H, département d'Histoire, Septembre ,2010
2. Maniragora (E), *A quoi servent les élections au Burundi? Etude à partir des perceptions populaires dans la commune Gasorwe*, Bujumbura, U.B F.L.S.H, département d'Histoire, 2012
3. Nirikana (R), *Analyse comparative des élections législatives de 1965 et celles de 1993.* Bujumbura, UB F.L.S.H, département d'Histoire, 2003.
4. Ntakiyiruta (I), Enjeux et comportements électoraux au niveau local: cas des élections du 3 juin 2005 en communes Bisoro et Kayokwe, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, département d'Histoire, 2011
5. Rufyikiri (I), *Le régime électoral en droit burundais.* Bujumbura, UB F.L.S.H, département d'Histoire, 1977

IV. Autres documents

1. *Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi*, Arusha, Août 2000.
2. Bale (F) et Alii, *Encyclopédie de la sociologie*, Paris, Larousse, 1975.
3. Perrineau (P) et Reynie (D), *Le dictionnaire de vote*, Paris, PUF, 2001.

ANNEXES

Questionnaire d'enquête

Identification des enquêtés

- Nom et prénom
- Genre :
- Age :
- Profession :
- Appartenance ethnique :
- Appartenance partisane :

Questions en rapport avec les concepts « d'élection » et « de démocratie »

1. a. Amatora n'iki ku bwanyu?

b. Demokarasi yo muyitahura gute?

c. Mbega ubudasa hagati y'amatora na demokarasi ni ubuhe ?

2. a. None amatora yabaye muri 2005 mwayabonye gute ?

b. Mwaritavye amatora y'abahanuzi ba komine yo mu mwaka w'ibihumbi bibiri na gatanu (2005) ? Ego ☐

Oya ☐

c. Mbega yabaye mu mutekano ? Ego ☐

Oya ☐

3. a. Mbega mwatoye abo musangiye ubwoko canke umuryango?

Ego ☐ Oya ☐ Kubera iki ?

b. Hari ingorane mwabonye muri ayo matora ?

Ego ☐ Oya ☐ Kubera iki ?

Traduction en Français

1. a. D'après vous, qu'est-ce que les élections ?
   b. Qu'entendez-vous par « démocratie »
   c. Quelle différence y a-t-il entre élections et démocratie ?

2. a. Comment avez-vous apprécié les élections de 2005 ?

b. Avez- vous participé aux élections communales de 2005?

Oui ☐ Non ☐ Pourquoi ?

a. Ces élections se sont- elles déroulées dans le calme et la sérénité ?
Oui ☐ Non ☐ pourquoi ?

3.a. Avez – vous élu des candidats de votre ethnie ou de votre clan?

Oui ☐ Non ☐ Pourquoi ?

b. Avez- vous rencontré des difficultés au cours de ces élections ?

Oui ☐ Non ☐ Pourquoi ?